

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Le Vietnam dans les conflits territoriaux en mer de Chine méridionale

La politique étrangère d'une puissance moyenne

Auteur : Charline Laurent
Promoteur(s) : Tanguy Struye de Swielande
Lecteur(s) : Vincent Gabriel
Année académique 2024/2025
Master en science politique, orientation relations internationales ;
spécialisée en diplomatie et résolution des conflits

Déclaration de déontologie

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Charline Laurent

Le 04/08/2025, Louvain-la-Neuve

Avant-propos

Je remercie ma famille pour leurs encouragements tout au long de mes études. Je remercie également mon amie Valentine pour m'avoir soutenue lors de la rédaction de ce mémoire.

Enfin, je tiens à remercier Monsieur Tanguy Struye de Swielande, promoteur de ce mémoire, pour m'avoir encadrée et conseillée, et Monsieur Vincent Gabriel pour la lecture.

Table des matières

Déclaration de déontologie	1
Avant-propos	2
Table des matières	3
Introduction	5
Chapitre I : La puissance moyenne	10
1.1 Le concept de puissance moyenne	10
1.2 Le Vietnam comme puissance moyenne	14
Chapitre II : La position du Vietnam en mer de Chine méridionale	17
2.1 Les revendications du Vietnam	17
2.2 L'évolution de la politique étrangère	19
2.2.1 1975-1995 : d'idéologie à pragmatisme	19
2.2.2 1995-2014 : diversification, multilatéralisation et les « 3 non »	23
2.2.3 2014-aujourd'hui : puissance moyenne et <i>Doi Moi</i> 2.0	26
Chapitre III : Entre asymétrie avec la Chine et incertitude avec les États-Unis	29
3.1 La Chine	30
3.2 Les États-Unis	38
3.3 Compétition sino-américaine et puissance moyenne	41
Chapitre IV : Intégration internationale	43
4.1 Partenariats bilatéraux	43
4.1.1 Russie.....	45
4.1.2 Inde	46
4.1.3 Japon.....	48
4.1.4 Australie.....	49
4.1.5 Corée du Sud.....	51
4.1.6 Union Européenne	52

4.2 Multilatéralisme.....	53
4.2.1 ASEAN.....	55
4.2.2 UN et APEC	58
4.3 Les marques d'une puissance moyenne	59
Conclusion.....	60
Bibliographie	67

Introduction

La mer de Chine méridionale est une mer marginale et une zone maritime semi-fermée, d'une superficie d'environ 3 500 000 km². Elle s'étend depuis le détroit de Taïwan et les côtes du sud de la Chine, au nord, et jusqu'en Malaisie, Brunei et au détroit de Malacca, au sud. À l'est, elle est bordée principalement par les Philippines, tandis qu'à l'ouest, elle longe les côtes du Vietnam et le golfe de Thaïlande (Schofield, 2013, p. 16). Cette vaste zone maritime se trouve donc au cœur de l'Asie du Sud-Est, et sa position particulière fait d'elle le centre de disputes territoriales et maritimes entre plusieurs pays côtiers qui en revendiquent des zones juxtaposées, en l'occurrence, le Vietnam, la Chine et Taïwan, les Philippines, Brunei et la Malaisie.

Une particularité de cette mer est qu'elle est composée de nombreux récifs, îlots, rochers et bancs de sable qui composent plusieurs archipels, dont les principaux : les Paracels et les Spratlys. Ces formations naturelles, bien que souvent petites et inhabitables, sont centrales aux disputes car elles servent de bases à des revendications de territoires maritimes beaucoup plus vastes. En effet, selon la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), un État peut revendiquer des zones maritimes non seulement à partir de sa côte continentale, mais également à partir d'îles, celles-ci devant répondre à des critères précis pour être considérées comme génératrices de tels droits maritimes, par exemple, la capacité de soutenir une habitation humaine ou une activité économique (ibid., p. 29-30). Cependant, cette convention, bien que ratifiée par toutes les parties revendicatrices, à l'exception de Taïwan, et généralement reconnue comme base juridique légitime pour les revendications, ne permet pas de résoudre les différends (ibid., p. 34). En effet, la mer de Chine méridionale, en tant que zone semi-fermée, combinée aux nombreuses revendications d'îles, entraîne un chevauchement des territoires revendiqués (ibid., p. 35). Il y a également une ambiguïté par rapport aux formations géographiques pouvant légalement donner droit à des zones maritimes. Et finalement, la revendication chinoise fondée sur la « ligne à neuf traits » ne respecte pas les règles établies par la CNUDM et entre en conflit avec les revendications de tous les autres États côtiers. Ainsi, la complexité des différends en mer de Chine méridionale s'explique notamment par la superposition des revendications concurrentes des États riverains.

Si l'ambiguïté du droit international complique la résolution des différends, ces tensions trouvent leur origine dans des enjeux qui vont bien au-delà de cette question juridique seule. En effet, la mer de Chine méridionale est aujourd'hui reconnue comme l'une des zones maritimes les plus importantes au monde (Sacks, 2022, p. 3). Son importance dépasse les intérêts des pays revendicateurs et s'inscrit dans des dynamiques régionales et internationales plus larges. Cette importance repose sur trois raisons principales : le commerce, les ressources et les enjeux politiques (Dosh & Kliem, 2017, p. 203).

Tout d'abord, environ 30 % du commerce mondial transite par la mer de Chine méridionale. Une route maritime relie le Pacifique occidental à l'océan Indien et, au-delà, au Moyen-Orient, ce qui en fait un passage clé pour le commerce de marchandises et de ressources de l'Asie de l'Est, notamment via le détroit de Malacca. C'est aussi par cette zone que transite la quasi-totalité du pétrole à destination de l'Asie orientale. La Chine en particulier, premier importateur mondial de pétrole, dépend fortement de cette route. Il s'agit donc d'un couloir maritime stratégique, dont l'importance est telle qu'aucun État ne peut accepter qu'un autre en prenne le contrôle exclusif. Le contrôle maritime en mer de Chine méridionale est un enjeu stratégique majeur, non seulement pour les pays directement impliqués dans les différends, mais aussi pour les États-Unis et d'autres acteurs régionaux tels que l'Australie ou le Japon (ibid., p. 203-204).

Ensuite, la mer de Chine méridionale recèle d'importantes ressources naturelles, à commencer par des réserves d'hydrocarbures encore largement inexploitées. Les estimations varient selon les sources : les États-Unis évaluent les réserves à environ 11 milliards de barils de pétrole et 190 000 milliards de pieds cubes de gaz (Asia Maritime Transparency Initiative, 25/07/2018), tandis que la Chine avance des chiffres bien plus élevés (ibid.). À cela s'ajoute une richesse halieutique exceptionnelle puisque cette zone maritime comprend certaines des zones de pêche les plus productives au monde, représentant au moins 12 % des captures mondiales (Asia Maritime Transparency Initiative, 13/09/2017).

Or, depuis plusieurs années, l'importance géopolitique et géoéconomique de la mer de Chine méridionale, combinée aux revendications territoriales qui se chevauchent, alimente une hausse des tensions. Au centre de ces tensions se trouve la République

populaire de Chine (RPC), qui revendique plus de 80 % de cette zone maritime à travers sa « ligne en neuf traits », une délimitation qui dépasse largement les limites établies par le droit maritime international et entre en conflit avec les territoires revendiqués par tous les autres pays riverains (Tuan, 2017, p. 186).

Au cœur de ces tensions, le Vietnam s'affirme comme un acteur incontournable. Malgré l'asymétrie de puissance avec la Chine, il refuse de se laisser intimider et renforce activement sa présence dans les zones contestées (Borton, 09/12/2024).

Pour le Vietnam, en effet, la mer de Chine méridionale est d'une importance vitale, notamment pour sa sécurité et sa défense nationale. Avec plus de 3 200 km de côtes, le pays est historiquement vulnérable aux invasions maritimes. (Hiep, 2016, p. 131). Aujourd'hui encore, la majorité des villes et infrastructures vietnamiennes se trouvent sur le littoral, faisant de la mer un « front » naturel contre les menaces extérieures (Trinh, 2025, p. 4 ; Do, 2023, p. 6). Les archipels des Paracels et des Spratlys sont également cruciaux pour protéger les voies maritimes et les installations militaires stratégiques, comme la base navale de Cam Ranh (Hiep, 2016, p. 132). La mer de Chine méridionale est également essentielle au commerce vietnamien. Depuis les années 2010, l'économie du Vietnam, tournée vers l'exportation, dépend de la sécurité des routes maritimes pour ses importations et exportations (Trinh, 2025, p. 4). Sa longue façade maritime et son réseau de ports permettent une connexion fluide aux échanges régionaux et mondiaux (Do, 2023, p. 7). Toute perturbation de la liberté de navigation compromettrait directement la croissance économique vietnamienne. Cela vaut aussi pour les ressources énergétiques, pétrole et gaz, dont une partie est déjà exploitée par le Vietnam (Do, 2023, p. 7). Ces ressources répondent aux besoins énergétiques croissants du pays et soutiennent sa croissance économique. Les champs pétroliers et gaziers en exploitation produisent chaque année des millions de tonnes de pétrole et des milliards de m³ de gaz, jouant un rôle central dans le développement national (ibid.). Le contrôle de ces ressources est donc fondamental pour la souveraineté énergétique et la stabilité économique du Vietnam (Trinh, 2025, p. 4). La pêche en mer est aussi une source de subsistance essentielle pour des millions de Vietnamiens vivant sur le littoral (Trinh, 2025, p. 4). Ses eaux abritent plus de 2 000 espèces de poissons et des réserves halieutiques estimées entre 3 et 4 millions de tonnes (Do, 2023, p. 7). Cette richesse marine soutient la sécurité alimentaire et constitue une ressource économique majeure par l'exportation de produits de la mer. La perte

d'accès à ces ressources compromettrait à la fois la stabilité sociale et l'économie côtière vietnamienne (Trinh, 2025, p. 4).

Dans ce contexte, ce mémoire propose l'analyse de la politique étrangère du Vietnam face à l'environnement instable mais hautement stratégique de la mer de Chine méridionale. En s'appuyant sur le concept de puissance moyenne, il s'agira d'examiner comment le Vietnam forme une stratégie et mobilise ses ressources diplomatiques, économiques et militaires pour défendre ses intérêts dans les disputes maritimes. La question de recherche posée est donc la suivante : Comment le Vietnam mobilise-t-il ses attributs de puissance moyenne dans sa politique étrangère afin de défendre ses intérêts et ses revendications en mer de Chine méridionale ? Grâce à une revue exhaustive de la littérature scientifique existante, ce mémoire tente d'y répondre.

Le choix de se concentrer sur le Vietnam dans la mer de Chine méridionale se justifie par plusieurs raisons. Cette zone est au cœur des rivalités les plus sensibles de l'Indo-pacifique, impliquant directement la Chine et les États-Unis, dont les décisions et les actions influencent profondément l'équilibre régional. Le Vietnam y joue un rôle central en tant que l'un des États revendicateurs les plus actifs et les plus exposés aux tensions. Sa position est d'autant plus intéressante qu'il entretient un lien idéologique avec la Chine en tant que pays communiste, tout en étant engagé dans une rivalité territoriale avec elle, et qu'il a su établir un partenariat stratégique avec les États-Unis malgré un passé très conflictuel. À cela s'ajoute une diplomatie proactive qui l'amène à renforcer ses relations avec d'autres acteurs régionaux, directement impliqués ou non dans les disputes. Cette combinaison unique fait du Vietnam un cas particulièrement pertinent pour analyser le rôle, la marge de manœuvre et les leviers d'action d'une puissance moyenne dans un environnement géopolitique complexe aux enjeux régionaux et mondiaux majeurs.

Afin d'apporter une réponse rigoureuse à cette question, ce mémoire mobilisera donc le cadre théorique des puissances moyennes. Bien que ce concept soit de plus en plus largement mobilisé, tant dans le milieu académique que par les acteurs politiques, il est aussi critiqué et marqué par des débats conceptuels. Il n'existe pas encore de définition consensuellement acceptée. Il reste cependant utile car il permet de mettre en avant une catégorie d'États qui n'est ni dominante, ni marginale, qui est

caractérisée par plusieurs critères, à la fois matériels, comportementaux et identitaires qui la distinguent des grandes et petites puissances.

Pour répondre à la question de recherche, ce mémoire sera structuré en quatre chapitres principaux. Le premier chapitre sera consacré à l'analyse du concept de puissance moyenne, afin d'en clarifier les contours. Souvent utilisé mais rarement défini de manière précise, ce terme reste ambigu dans la littérature en relations internationales. Ce chapitre visera donc à établir un cadre théorique solide permettant d'analyser la politique étrangère du Vietnam. Ensuite, le deuxième chapitre portera sur les fondements de la politique étrangère du Vietnam en mer de Chine méridionale, en présentant ses revendications, leur origine, ainsi que leur justification. Il analysera l'évolution de la posture vietnamienne face aux tensions régionales, en montrant comment les dynamiques extérieures ont influencé ses choix, tout en soulignant la manière dont le Vietnam mobilise ses capacités pour défendre ses intérêts et s'affirmer. Le troisième chapitre analysera la politique étrangère du Vietnam en lien avec les deux grandes puissances impliquées dans les disputes, la Chine, avec laquelle il entretient une relation asymétrique et qu'il perçoit comme sa principale menace sécuritaire, et les États-Unis. Face à la rivalité entre ces deux États, il s'agira de comprendre comment le Vietnam mobilise ses attributs de puissance moyenne pour tirer parti de cette compétition entre deux grandes puissances. Ce chapitre mettra en lumière les choix diplomatiques et sécuritaires du Vietnam, et la manière dont il gère ses relations extérieures pour préserver son autonomie stratégique tout en évitant l'alignement. Enfin, le quatrième chapitre se penchera sur la politique de multidirectionnalité du Vietnam, un pilier central de sa stratégie. Il sera divisé en deux sous-parties. La première portera sur le développement de ses relations bilatérales avec des partenaires stratégiques. La seconde analysera sa participation active dans les cadres multilatéraux, en particulier au sein de l'ASEAN. Finalement, la conclusion viendra synthétiser les résultats de cette analyse et apportera une réponse argumentée à la question de recherche. Elle évoquera également les grandes orientations stratégiques futures du Vietnam afin de mettre en perspective l'évolution à venir de sa politique en mer de Chine méridionale.

Chapitre I – la puissance moyenne

1.1 Le concept de puissance moyenne

Le Vietnam est aujourd'hui considéré comme une puissance moyenne par le classement international « *Asia Power Index* » du *Lowy Institute*, qui le qualifie explicitement de puissance moyenne régionale (Lowy Institute, 2024). Ce classement calcule la puissance générale de 27 pays asiatiques et repose sur l'ensemble d'indicateurs suivants : la capacité économique, la capacité militaire, la résilience, les ressources futures, les relations économiques, le réseau de défense, l'influence diplomatique et l'influence culturelle. Parmi eux, l'influence diplomatique est le point fort du Vietnam, suivie par l'influence culturelle et les ressources futures.

De plus, une littérature académique vietnamienne en plein essor explore de plus en plus ce statut. Des chercheurs vietnamiens (Do, 2021, 2022 ; Hiep & Vu, 2021 ; Hiep, 2019, 2021 ; Vu, 2024 ; Dung, 2022 ; Tung, 2024) interrogent la montée en puissance du Vietnam et ses implications régionales. Ces travaux témoignent d'une reconnaissance *de facto* du Vietnam en tant que puissance moyenne dans le champ des relations internationales. Toutefois, cette reconnaissance externe croissante ne s'est pas encore traduite par une revendication officielle du statut de puissance moyenne par le gouvernement vietnamien, dirigé par le Parti communiste vietnamien (PCV). Ce dernier n'a en effet jamais officiellement adopté ni revendiqué ce statut dans ses documents de politique étrangère ou dans sa rhétorique officielle (Do, 2022, p. 14).

Cette montée en visibilité du Vietnam comme puissance moyenne s'inscrit dans un cadre théorique encore profondément débattu. En effet, la notion même de puissance moyenne demeure marquée par une forte ambiguïté conceptuelle : l'un des seuls éléments de consensus dans la littérature est précisément l'absence de consensus (de Bahl, 2023, p. 407). Le concept de puissance moyenne est donc utilisé selon des logiques et des points de vue multiples. Ce flou théorique persistant rend toute définition stable et universelle difficile, voire impossible, ce qui explique les nombreuses conceptions et définitions différentes proposées dans les décennies récentes (Wilkins, 2019, p. 48).

L'objectif de ce mémoire n'est pas de proposer un compte-rendu exhaustif de la littérature sur le concept de puissance moyenne. En revanche, il est nécessaire de

développer un cadre théorique solide et pertinent dans lequel ce concept pourra être utilisé comme outil analytique dans l'étude de la politique étrangère du Vietnam dans les conflits territoriaux en mer de Chine méridionale. Dans cette optique-là, la littérature académique permet de structurer le concept de puissance moyenne en trois approches : positionnelle, comportementale et identitaire. Considérées ensemble, elles offrent une approche multi-perspective du concept (Wilkins, 2019, p. 49), et constituent un cadre interprétatif et analytique pertinent pour analyser la posture du Vietnam en tant que puissance moyenne dans les disputes territoriales en mer de Chine méridionale.

Tout d'abord, l'approche dite « positionnelle » repose sur l'évaluation des capacités objectives et mesurables des États, qu'elles soient matérielles ou immatérielles. Elle s'inscrit dans une perspective réaliste et étato-centrée des relations internationales, qui conçoit le système international comme hiérarchique et structuré par la distribution des ressources de puissance (Holbraad, 1984, p. 6). Les puissances moyennes sont dès lors définies comme plus faibles que les grandes puissances dans le système international et simultanément plus puissantes que les États mineurs (ibid., p.4). Elles occupent donc une position intermédiaire : elles sont moins influentes que les grandes puissances et ne peuvent pas imposer leurs préférences sur l'ensemble du système mais disposent de ressources supérieures à celles des petites puissances, leur donnant une certaine capacité d'action et une marge de manœuvre stratégique (Howe, 2017, p. 244 ; Emmers & Teo, 2015, p. 186)

Les indicateurs privilégiés dans cette approche sont quantitatifs. Il s'agit notamment du produit national brut (PNB), de la taille de la population, des capacités militaires ou encore de la position géographique. Holbraad, par exemple, mobilise le PNB et la démographie comme critères clés de classification dans sa typologie classique (Holbraad, 1984, p. 79, 90), tandis que Wood se concentre principalement sur le PNB (Wood, 1987, p. 5). Des travaux plus récents ont enrichi cette position en intégrant d'autres dimensions. Gilley et O'Neil (2014, p. 6) proposent une combinaison plus élaborée incluant, outre le PNB, les capacités matérielles et les dépenses de défense, des éléments tels que l'appartenance au G20 ou encore une participation régulière au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU). Ces critères permettent de mettre en avant l'influence d'un État sur la scène internationale au-delà de ses ressources internes uniquement. Emmers et Teo (2015, p. 189) prennent aussi en

compte la position géographique et insistent plus particulièrement sur les ressources disponibles ou l'environnement stratégique. Ping (2005, p. 97) établit un calcul statistique basé sur neuf caractéristiques quantitatives pour classer les pays selon les catégories de grandes, moyennes et petites puissances.

L'approche positionnelle constitue donc un point de départ analytique solide, dans la mesure où les capacités calculées permettent d'identifier les États disposant d'un potentiel d'influence suffisant pour initier ou soutenir des politiques étrangères crédibles (Gilley & O'Neil, 2014, p. 4). Cependant, cette logique de classement repose sur des indicateurs de position souvent arbitraires (Chapnick, 1999, p. 77). Bien que ces indicateurs soient utiles, ils ne suffisent pas à eux seuls à déterminer à quels pays correspond le statut de puissance moyenne (Carr, 2014, p. 73). En effet, si les indicateurs positionnels sont nécessaires pour établir les fondations du concept de puissance moyenne, ils doivent être complétés par des dimensions complémentaires pour en révéler pleinement la portée analytique.

L'approche dite « comportementale » repose sur l'idée que la puissance moyenne ne se définit pas uniquement par ses capacités matérielles, mais par son comportement dans les relations internationales. Cette approche considère la puissance moyenne à la fois dans l'expression d'une orientation spécifique en matière de politique étrangère et dans les stratégies mises en œuvre pour concrétiser cette orientation (Efsthopoulos, 2018, p. 5). Dans cette approche, les puissances moyennes sont donc définies par leur comportement, celui-ci tournant autour de trois caractéristiques principales (Cooper, et al., 1993, p. 19). Tout d'abord, une préférence pour des solutions multilatérales à des problèmes internationaux, qui sont considérées comme un levier à la fois de stabilité du système international et de défense de leurs intérêts. Ensuite, une posture privilégiant les compromis dans les conflits internationaux, dans laquelle la puissance moyenne va souvent jouer un rôle de médiation, souvent à travers des institutions ou des forums multilatéraux. Donc, selon l'approche comportementale, les puissances moyennes sont perçues comme des « médiateurs » et « légitimateurs » de l'ordre international (Erskine, 2022, p. 7). Elles ne cherchent pas à dominer le système, mais à y contribuer activement en jouant un rôle d'articulation entre les grandes puissances et les plus petits États.

Cependant, cette lecture classique peut aussi être critiquée, notamment à cause de son caractère fondamentalement tautologique (Efsthopoulos, 2018, p. 6), c'est-à-dire qu'elle repose souvent sur les traits d'États déjà identifiés comme puissance moyenne par les auteurs de cette approche (Chapnick, 1999, p. 76 : Carr, 2014, p. 74), ce qui limite sa portée analytique.

Et finalement, l'approche identitaire du concept de puissance moyenne s'inscrit dans le courant constructiviste des relations internationales. Contrairement aux approches positionnelle et comportementale, qui s'appuient respectivement sur des capacités quantitatives et des comportements, être une puissance moyenne ne relève pas seulement de ce que l'on est ou de ce que l'on fait, mais aussi de la manière dont on se perçoit et dont on est perçu par les autres acteurs du système international. Par conséquent, selon l'approche identitaire, «...*middle powers define themselves, or others define them as such.* » (Wilkins, 2019, p. 54). Dans cette optique, la puissance moyenne est envisagée comme une identité construite et performée, qui n'est pas accordée automatiquement sur la base de critères objectifs (Hurrell, 2000, p. 1).

Cette perspective repose sur trois dimensions clés (Wilkins, 2019, p. 54). La première est celle de l'identité. Un État va se conceptualiser lui-même comme appartenant à une certaine « catégorie sociale » (ibid.), en l'occurrence comme puissance moyenne, au sein d'un ensemble d'États. Cette auto-perception va orienter sa politique étrangère selon les normes associées à cette identité. Ensuite, une deuxième dimension clé est celle de la performativité, dans le sens où cette identification de soi-même va être confirmée et reproduite à travers des pratiques rhétoriques et diplomatiques qui font exister le rôle (ibid.). De Bahl (2023, p. 411-414) parle de « catégorie d'usage » pour désigner l'ensemble des discours et rhétoriques par lesquelles un État cherche à affirmer une identité singulière sur la scène internationale, tout en se distinguant des États considérés comme moins influents. L'identité d'une puissance moyenne se construit non seulement à travers des actions politiques conformes au modèle aux normes, mais aussi lorsque les dirigeants eux-mêmes justifient leurs choix en se référant explicitement à ce statut de puissance moyenne (Wilkins, 2019, p. 55). La troisième dimension, enfin, est celle de la reconnaissance par les autres. L'identité d'un État comme puissance moyenne, n'est pas juste décidée par ses dirigeants, elle est construite collectivement, interprétée par la population, et validée ou contestée par les autres acteurs internationaux (ibid.). En effet, un État peut se comporter comme une

puissance moyenne sans être reconnu comme tel, ou au contraire bénéficier de ce statut dans l'imaginaire collectif alors qu'il ne correspond pas à ses capacités réelles.

Comme les deux approches précédentes, l'approche identitaire n'est pas complètement satisfaisante par elle-même. En effet, elle aura tendance à exclure les pays qui ne se considèrent pas eux-mêmes comme puissance moyenne. De plus, elle dépend d'une définition du concept de puissance moyenne qui n'est pas encore fixée (Jordaan, 2019, p. 114).

En combinant les trois grandes approches, positionnelle, comportementale et identitaire, le concept de puissance moyenne gagne en pertinence pour analyser la trajectoire vietnamienne. Cette typologie tripartite permet de formuler les hypothèses suivantes par rapport aux puissances moyennes. Premièrement, les puissances moyennes peuvent générer de l'influence grâce à leur poids relatif et contribuer à la construction d'un ordre international conforme à leurs intérêts (Manicom & Reeves, 2014, p. 38). Deuxièmement, les puissances moyennes jouent un rôle de légitimation de l'ordre international ou régional et cherchent à préserver le statu quo (Erskine, 2022, p. 7) Elles créent également des liens entre les petites et les grandes puissances et des coalitions avec des puissance moyennes partageant des vues similaires, notamment à travers des institutions multilatérales (Manicom & Reeves, 2014, p. 38) Enfin, les puissances moyennes se revendiquent ou sont reconnues comme telles (ibid.).

1.2 Le Vietnam comme puissance moyenne

Le statut du Vietnam en tant que puissance moyenne fait l'objet d'un intérêt croissant dans les relations internationales, en particulier dans le contexte Indo-pacifique contemporain marqué par une intensification de la rivalité sino-américaine. Alors que certains États revendiquent explicitement ce rôle ou y sont assignés par des acteurs extérieurs, le Vietnam adopte une posture plus discrète, cherchant, certes, à projeter une influence mais sans revendiquer le statut de puissance moyenne officiellement (Do, 2022a, p. 14). Pourtant, de nombreux travaux académiques le désignent comme une puissance moyenne (Le & Vu, 2022 ; Do, 2021, 2022a, ; Tung, 2024 ; Vu, 2024 ; Hiep, 2019, 2021 ; Emmers & Teo, 2015 ; Dung, 2022 : Do, 2020 ; Vu, 2024 ; Karim & Nabila, 2022). L'application du concept de puissance moyenne au cas vietnamien suppose de le situer dans le cadre théorique décrit auparavant, c'est-à-dire sous la conception tripartite de la puissance moyenne, à travers les approches positionnelles,

comportementale et identitaire. Une analyse rigoureuse, appuyée sur des éléments empiriques, permettra de démontrer que le Vietnam répond aux critères définissant une puissance moyenne.

L'approche positionnelle définit la puissance moyenne selon des critères quantitatifs et objectifs tels que les capacités économiques, militaires ou démographiques qui seront ensuite placés dans une hiérarchie. Tout d'abord, le Vietnam a une superficie de 331 230 km² et une population de presque 101 millions d'habitants, faisant de lui le 3^e pays le plus peuplé d'Asie du Sud-Est et le 15^e dans le monde (WorldData, 2025). D'un point de vue économique, il figure parmi les économies les plus dynamiques de la région, avec un taux de croissance soutenu et une insertion réussie dans les chaînes de commerce mondiales. Selon le PIB en parité de pouvoir d'achat (PPA), le Vietnam se classait 32^e mondial et devrait atteindre la 29^e place d'ici 2030, devant des pays comme les Pays-Bas et l'Afrique du Sud (Le & Vu, 2022, p. 308). Il est signataire de plusieurs accords économiques majeurs, dont des traités comme le « Partenariat transpacifique global et progressiste » (CPTPP) et le « Partenariat régional économique global » (RCEP), ce qui démontre son ouverture stratégique sur les marchés régionaux et globaux. Son économie nationale a d'ailleurs été classée comme la deuxième plus ouverte d'Asie (ibid.) Ensuite, militairement, le Vietnam ne dispose pas de capacités comparables à celles des grandes puissances régionales mais il occupe tout de même la 23^e place mondiale (Globalfire Power, 2025). La modernisation progressive de ses forces navales et aériennes, ainsi que l'acquisition d'armes étrangères témoignent d'une volonté de renforcer une capacité défensive autonome (Do, 2020, p. 5). Tous ces éléments permettent de situer le Vietnam dans la catégorie des puissances capables de résister à la coercition sans pour autant s'imposer comme acteur hégémonique. Cette approche prouve que le Vietnam n'est pas un pays faible, même s'il reste encore certaines limites dans ses capacités matérielles (Do, 2022a, p.13 ; Do, 2020, p. 3).

L'approche positionnelle, à elle seule, ne permet pas de qualifier le Vietnam de puissance moyenne. Ce statut s'explique également par son comportement, conforme aux caractéristiques associées aux puissances moyennes, lesquelles peuvent être définies à partir de quatre critères essentiels. (Le & Vu, 2022, p. 309). Premièrement, le Vietnam promeut le multilatéralisme au niveau régional et mondial. Il est l'un des membres les plus actifs de l'ASEAN, qu'il a présidée en 2020 en défendant des

positions de coopération, de non-ingérence et de résilience face à la pandémie (Hiep, 2021, p. 328 ; Le & Vu, 2022, p. 309). Il a également siégé deux fois au Conseil de sécurité de l'ONU, défendant constamment le respect du droit international, la souveraineté nationale et le règlement pacifique des différends (Le & Vu, 2022, p. 309). Il défend notamment une approche coopérative de la gouvernance maritime, participant activement aux dialogues régionaux et soutenant les mécanismes multilatéraux pour résoudre les différends en mer de Chine méridionale (ibid., p. 311). De plus, son rôle au sein des forces de maintien de la paix de l'ONU, quoique modeste, symbolise aussi une volonté de contribuer à la stabilité globale (ibid.). Deuxièmement, le Vietnam se positionne comme un important défenseur d'un ordre international ouvert et fondé sur des règles. Le Vietnam défend notamment un ordre maritime basé sur le droit international et la CNUDM de 1982, en appelant au règlement pacifique des différends (ibid.) Troisièmement, dans ses relations avec les grandes puissances, le Vietnam s'efforce de maintenir un équilibre et évite de s'aligner sur l'une pour en contrebalancer une autre. Et quatrièmement, le Vietnam bénéficie beaucoup de sa coopération avec d'autres pays de taille moyenne partageant les mêmes intérêts (ibid.).

Enfin, l'approche identitaire complète la reconnaissance du Vietnam comme puissance moyenne. Les dirigeants vietnamiens ne revendiquent pas officiellement le statut de puissance moyenne (Le & Vu, 2022, p. 313). En revanche, le Vietnam a tendance à s'identifier comme un acteur actif dans la région et un « membre responsable de la communauté internationale (Do, 2022 ? p. 2), ce qui tombe dans le spectre de la théorie de la puissance moyenne. De plus, une reconnaissance externe se fait de plus en plus marquée. Beaucoup d'auteurs reconnaissent le Vietnam comme puissance moyenne. De plus, certains États partenaires, à la fois des puissances moyennes comme le Japon ou l'Australie ou des grandes puissances, considèrent le Vietnam comme un acteur stratégique de l'Indo-pacifique, lui attribuant un rôle de pivot dans la sécurité régionale (Le & Vu, 2022, p. 313).

L'analyse du Vietnam à travers les trois dimensions théoriques du statut de puissance moyenne permet de valider l'hypothèse d'une émergence crédible de ce rôle dans le système indo-pacifique. Le pays dispose de capacités intermédiaires suffisantes pour affirmer son autonomie stratégique, adopte un comportement multilatéral et normatif conforme aux standards des puissances moyennes, et construit progressivement une identité diplomatique distinctive. À mesure que le système international évolue vers

une multipolarité, le Vietnam est bien placé pour consolider sa place de puissance moyenne.

Chapitre II – La position du Vietnam en mer de Chine méridionale

2.1 Les revendications du Vietnam

La politique étrangère du Vietnam est le fruit d'une histoire marquée par des enjeux régionaux et des rapports de force complexes. Si le Vietnam peut aujourd'hui se considérer comme une puissance moyenne, c'est parce qu'il a su adapter sa stratégie au fil du temps face à ces défis. Pour bien comprendre sa position actuelle en mer de Chine méridionale, il faut d'abord clarifier ses revendications précises, puis retracer l'évolution de sa politique étrangère.

Comme mentionné dans l'introduction, le Vietnam revendique sa souveraineté sur deux archipels situés en mer de Chine méridionale : les Paracels et les Spratlys. Ces revendications concernent à la fois les éléments émergés, tels que les îles, îlots, récifs, et les zones maritimes qui les entourent. Conformément à la CNUDM, ces éléments géographiques peuvent générer plusieurs types de zones maritimes (Nguyen et al., 2021, p. 114-115). Plus précisément, le Vietnam revendique une mer territoriale de 22 km autour de ses côtes et de ses îles. Il y exerce une souveraineté complète, comparable à celle exercée sur la terre ferme, incluant le contrôle de la navigation, l'application de ses lois et l'exploitation des ressources. Ensuite, il revendique une zone économique exclusive (ZEE) d'environ 370 km à partir de ses lignes de base. Dans cette zone, l'État dispose de droits souverains pour l'exploitation des ressources naturelles. Le Vietnam considère que cette ZEE s'applique à la fois à partir de son littoral continental et autour des îles Spratly et Paracels, à condition qu'elles répondent aux critères définis par le droit international (ibid. ; Nguyen, 2016, p. 373). Enfin, le Vietnam affirme ses droits sur le plateau continental, c'est-à-dire la prolongation sous-marine naturelle de son territoire. Celui-ci peut dépasser 370 km si les conditions géologiques le permettent (Nguyen et al., 2021, p. 114-115).

Les îles Paracels se situent au large de la côte du Vietnam et sont revendiquée dans leur entièreté par deux États : le Vietnam et la Chine. Elles sont situées à environ 222 km et 315 km des îles vietnamiennes Ly Son et Da Nang et à 289 km de l'île chinoise

de Hainan. L'archipel se compose de plus de trente îlots, bancs de sable ou récifs, répartis sur une superficie d'environ 16 000 km² (Do, 2017, p. 44-45 ; Nguyen, 2022, p. 231-232). Le Vietnam les revendique entièrement, mais la Chine les occupe depuis 1974, après un affrontement naval contre l'armée sud-vietnamienne et y a depuis installé une présence militaire permanente (Pedrozo, 2014, p. 2). Les îles Spratly, quant à elles, se trouvent plus au sud, avec une superficie plus importante, entre 160 000 et 180 000 km². Ils s'y trouvent une centaine d'éléments géographiques, îlots, bancs, récifs, dont l'occupation est dispersée entre plusieurs pays côtiers (Do, 2017, p. 46). Contrairement aux Paracels, elles sont au cœur d'un différend multilatéral. En plus du Vietnam, la Chine, Taïwan, les Philippines, la Malaisie et Brunei revendiquent tous une partie de l'archipel. Hanoï affirme cependant sa souveraineté sur l'ensemble des Spratly, et maintient une présence humaine et militaire sur le plus grand nombre d'îlots comparées aux autres États revendicateurs (Chen, 29/10/2024). En effet, une partie importante du différend pour le Vietnam concerne les droits maritimes que les constituants de ces deux archipels peuvent générer. Certaines formations, si elles remplissent certains critères, peuvent donner droit à une ZEE et à un plateau continental. C'est ce que le Vietnam revendique. Mais ces zones maritimes se superposent avec la « ligne en neuf traits » de la Chine. Cette ligne, que Pékin considère comme le reflet de ses droits historiques, recouvre jusqu'à 60 % de la ZEE déclarée par le Vietnam (Nguyen, 2016, p. 370). Cette situation crée des conflits fréquents. Pour le Vietnam, la souveraineté territoriale en mer de Chine méridionale est une priorité essentielle et il réaffirme régulièrement sa détermination à ne pas céder face aux pressions extérieures. Il insiste sur la légitimité de ses revendications, fondées à la fois sur des arguments historiques et sur des bases juridiques (ministère de la Défense, 2019, p. 31)

Tout d'abord, le Vietnam affirme que la légitimité de ses revendications repose sur l'histoire. Selon Hanoï, les archipels Paracels et Spratly ont été découverts, exploités, administrés et intégrés dans l'État vietnamien depuis plusieurs siècles. En effet, dès le 17^e siècle, les seigneurs Nguyen auraient envoyé des expéditions régulières dans ces zones pour collecter des ressources et marquer leur présence. Des archives vietnamiennes datant de 1776, mentionnent déjà les activités de navigation et de surveillance autour des Paracels (Do, 2017, p. 32). À partir du 19^e siècle, l'administration impériale vietnamienne a poursuivi ces efforts, notamment sous

l'empereur Gia Long puis Minh Mạng, qui aurait ordonné l'érection de stèles et la plantation d'arbres sur certaines îles (ibid., p. 33). Lorsque le Vietnam est passé sous protectorat français, les autorités coloniales ont pris le relais en affirmant que ces archipels faisaient partie de l'Indochine française. Des cartes, des missions scientifiques et des installations, tels que des phares témoignent de cette présence au début du 20^e siècle (ibid., p. 44). Après la Seconde Guerre mondiale, la République du Sud Vietnam a pris le relais, avant d'être remplacée par la République socialiste du Vietnam après la réunification de 1975 (Pedrozo, 2014, p. 113–114). Pour le Vietnam, cette suite ininterrompue d'actes concrets constitue une preuve de souveraineté continue et pacifique, donc pleinement légitime. L'occupation actuelle par d'autres pays, selon lui, ne peut effacer ce long héritage.

Les revendications vietnamiennes ne sont pas seulement affirmées par des discours historiques, mais sont aussi inscrites dans des documents juridiques. Quatre documents juridiques officiels forment la base de ses revendications (Tuan, 2018, p. 212). En 1977, le Vietnam publie une déclaration sur ses zones maritimes, en s'appuyant sur les principes qui seront confirmés quelques années plus tard par la CNUDM (ibid.). En 1982, le Vietnam publie une autre déclaration précisant les coordonnées des lignes de base à partir desquelles sont mesurées ses zones maritimes (ibid.). En 1994, lors de la ratification de la CNUDM, le Vietnam réaffirme ses droits sur les archipels et exprime sa volonté de régler les différends dans un cadre légal et pacifique (Pedrozo, 2014, p. 119). À ces documents s'ajoute « la loi sur la mer », adoptée par l'Assemblée nationale vietnamienne en 2012, qui est le texte qui résume l'ensemble des positions officielles. Il confirme la souveraineté du Vietnam sur les îles Paracel et Spratly, définit les zones maritimes associées et fixe les principes d'exploitation des ressources marines (Tuan, 2018, p. 214). En parallèle, le Vietnam a également soumis en 2009 une demande technique à l'ONU pour prolonger son plateau continental, dans le cadre prévu par la CNUDM (Nguyen, 2016, p. 370). Le Vietnam revendique donc les Paracels et les Spratlys sur la base d'une longue présence historique et d'un cadre juridique conforme au droit international. Ces revendications ont été souvent contestées, parfois violemment, principalement par la Chine.

2.2 L'évolution de la politique étrangère

2.2.1 De 1975 à 1995 : d'idéologie à pragmatisme

Les revendications vietnamiennes en mer de Chine méridionale ne peuvent être complètement comprises qu'à la lumière de l'évolution de sa politique étrangère. L'attitude du Vietnam à l'égard de cette zone stratégique a été façonnée non seulement par des considérations historiques et juridiques, mais également par les transformations profondes de sa doctrine diplomatique au fil des décennies. Du repli stratégique de la guerre froide à l'ouverture progressive, la politique étrangère vietnamienne a connu des changements majeurs, révélant une adaptation constante à ses réalités domestiques et aux dynamiques régionales. Parmi ces derniers, la question maritime occupe une place centrale, ce qui en fait donc un point déterminant de sa politique étrangère. L'analyse de cette évolution est donc essentielle, car elle permet de mieux comprendre les fondements historiques, les contraintes et les logiques qui façonnent la position actuelle du Vietnam

À la suite de la réunification du Vietnam en 1975, à l'issue de la deuxième guerre d'Indochine, le Parti communiste vietnamien, désormais seul aux commandes du Vietnam, adopte une politique étrangère fondée principalement sur l'idéologie socialiste et un alignement stratégique avec l'Union soviétique (Hiep, 2018, p. 8). Cependant, le pays est touché par une longue crise socio-économique, qui s'empire avec le lancement de l'intervention militaire vietnamienne au Cambodge en 1978 et le conflit armé avec la Chine au Nord du territoire en 1979 (ibid.). Le pays se retrouve dans une situation d'isolement diplomatique et économique quasi-total dans laquelle il dépend fortement des pays socialistes, particulièrement de l'URSS, pour ses échanges économiques (ibid. p. 9). De plus, son hostilité persistante avec les États-Unis et autres pays occidentaux bloque toute tentative de normalisation des relations bilatérales (ibid.). Durant cette période, la mer de Chine méridionale ne constitue pas une priorité stratégique pour le Vietnam, bien que ses revendications territoriales y soient déjà affirmées. Faute de ressources adéquates et en raison d'un contexte marqué par la méfiance et la confrontation avec plusieurs puissances régionales, la défense active de ces revendications demeure reléguée au second plan (Do, 2017, p. 32). En 1974, un premier affrontement éclate entre le Vietnam et la Chine autour des îles Paracels. Malgré la tension, ni les États-Unis ni l'Union soviétique n'interviennent, préférant rester neutres. Le Vietnam, nettement désavantagé sur le plan naval, ne peut empêcher la Chine de prendre le contrôle de l'archipel (Do, 2017, p.73 ; Chakraborty, 2012, p. 287). En 1988, des navires chinois attaquent des îles occupées par le Vietnam

sur l'archipel Spratly et s'emparent de six d'entre elles, entraînant au passage la mort de plus de 70 Vietnamiens (Do, 2017, p.31). À partir de là, il devient clair que le Vietnam ne dispose ni d'une diplomatie maritime structurée, ni des capacités navales nécessaires pour affirmer sa présence en mer (ibid., p.32). La mer de Chine méridionale n'est donc pas encore le « hotspot » diplomatique, stratégique, militaire et économique qu'elle est devenue aujourd'hui, mais reste plutôt un espace de tensions latentes (Do, 2018, p. 213).

Dans ce contexte d'isolement et de crise économique, le PCV perd très rapidement en légitimité (Hiep, 2012, p. 2). Face à cette impasse, il engage un tournant décisif pour son futur et sa survie. En 1986, à l'issue du sixième Congrès national, la Résolution n°32 marque le lancement de la « politique de réjuvenation », le *Doi Moi* (Thayer, 2018, p. 25), dans le but de rompre avec son économie planifiée afin de construire une économie de marché à orientation socialiste (Hiep, 2012, p. 2 ; Tuan, et al., 2020, p. 133 ; Vuving, 2023, p. 349). Le PCV énonce une stratégie de « diversification et multilatéralisation » de ses relations extérieures, mettant de côté les considérations idéologiques pour tirer parti des ressources étrangères, telles que les marchés, capitaux et technologies, et ainsi stimuler sa croissance économique (Hiep, 2018, p. 9). Cependant, la politique étrangère n'évolue pas immédiatement, principalement en raison de la guerre froide qui, via l'alliance avec l'URSS, bloquait tout rapprochement avec les États-Unis et l'Occident, et du conflit au Cambodge, largement désapprouvé par la communauté internationale (ibid.).

La Résolution n°13, adoptée en 1988, a marqué un tournant décisif de la politique étrangère vietnamienne. Elle est aujourd'hui largement reconnue comme une référence majeure dans la transformation de la diplomatie du Vietnam sous l'impulsion du *Doi Moi* (Hiep, 2018, p. 10 ; Thayer, 2018, p. 26). Elle se caractérise par une politique étrangère multidirectionnelle fondée sur le principe de « plus d'amis, moins d'ennemis », visant à diversifier les partenariats tout en affirmant ses principes d'indépendance, de souveraineté égale et de bénéfices mutuels. En rompant avec les idéologies héritées d'une vision bipolaire du monde forgée pendant la guerre du Vietnam et la Guerre Froide, la Résolution n°13 a marqué une ouverture progressive vers une nouvelle vision du monde : interdépendante, façonnée par la mondialisation et les avancées technologiques, appelant à la coexistence pacifique avec la Chine, les États-Unis et

l'ASEAN, le tout afin de favoriser le développement économique et les intérêts nationaux pragmatiques (Vuving, 2023, p. 351).

Cette réorientation fut consolidée lors du septième Congrès national du Parti communiste vietnamien en 1991, qui réaffirma les principes de la Résolution n°13 tout en officialisant l'abandon d'une politique étrangère strictement guidée par l'idéologie au profit d'un pragmatisme centré sur les intérêts nationaux (Hiep, 2018, p. 10). Ce développement permettait d'envisager l'établissement de relations indépendamment des régimes système socio-politiques (ibid.). Avec la chute de l'URSS, ce changement se traduisit par une série d'initiatives diplomatiques majeures : le retrait des troupes vietnamiennes au Cambodge (Thayer, 2018, p. 26) et la normalisation des relations avec la Chine en 1991, avec les États-Unis en 1995, ainsi que l'adhésion du Vietnam à l'ASEAN et la signature d'un accord de coopération avec l'Union européenne (UE) la même année (ibid.). Le pays affirmait désormais une politique extérieure indépendante et ouverte, poursuivant le double objectif de garantir la souveraineté nationale et d'attirer des ressources étrangères nécessaires au développement. Ainsi, en 1989, le Vietnam entretenait des relations diplomatiques avec 23 États non-communistes. À la fin de l'année 1995, ce nombre était passé à 163 (Thayer, 2018, p. 27).

Avec le *Doi Moi* puis la Résolution n°13, le Vietnam fit le choix d'un pragmatisme centré sur la croissance et la stabilité. Pour y arriver, la mer de Chine méridionale fut intégrée à une stratégie plus large où la recherche d'un environnement pacifique devenait une condition nécessaire au bon développement du pays, ce qui a conduit notamment la politique étrangère vietnamienne à chercher à améliorer ses relations avec ses voisins (Pinotti, 2015, p. 166). En parallèle, dès les années 90, le Vietnam utilisait l'ASEAN comme plateforme pour encadrer les différends maritimes et promouvoir un dialogue sécuritaire pour éviter le plus possible des débordements (Thayer, 2018, p. 27). Ce souci de stabilité a conduit le Vietnam à jouer un rôle moteur dans les négociations ayant abouti, en 2002, à l'adoption de la Déclaration sur la conduite des parties en mer de Chine méridionale (DOC), sous l'égide de l'ASEAN (Thayer, 2011, p. 90). Cette politique étrangère axée sur une coopération multilatérale reflète aussi son histoire nationale, marquée d'une part par les guerres constantes, l'occupation de son territoire et la lutte pour sa souveraineté, ce qui a rendu la population vietnamienne profondément sensible aux enjeux territoriaux, et d'autre part

par la dépendance aux grandes puissances et les problèmes associés. De là, sa diplomatie maritime s'est donc structurée autour d'un équilibre entre l'affirmation de ses droits et de sa souveraineté, non pas avec une confrontation militaire mais en cherchant la coopération multilatérale et l'intégration régionale pour prévenir les conflits et résoudre les disputes (Vuving, 2023, p. 349).

2.2.2 De 1995 à 2014 – diversification, multilatéralisation et les « 3 non »

Un autre pilier central de la politique étrangère vietnamienne s'affirme officiellement à la fin des années 1990. Bien que déjà pratiqué depuis la fin de la guerre froide, le principe des « trois non » est formalisé pour la première fois dans le livre blanc de la défense en 1998. Ce principe est par la suite détaillé dans celui de 2004 (Hiep, 2016, p. 273). Concrètement, le principe des « 3 non » repose sur trois interdictions : non aux bases étrangères sur le sol vietnamien, non aux alliances militaires et non à l'utilisation de ses forces contre un autre pays. Le Vietnam reste tout de même prêt à se défendre si ses territoires et intérêts nationaux sont menacés (ministère de la Défense 2004, p. 14). Ce principe démontre bien que le Vietnam estime que pour préserver son indépendance et élargir sa marge de manœuvre stratégique, il doit éviter toute alliance exclusive et développer un réseau de relations avec les grandes puissances et les institutions internationales (Tuan, 2018, p. 218). Ce principe a été établi pour plusieurs raisons : sa longue histoire de conflits avant d'arriver à l'indépendance et à l'unification, ce qui fait de l'indépendance une valeur fondamentale pour le Vietnam, les mauvaises expériences d'alliance avec des grandes puissances, en l'occurrence la Chine et la Russie qui ont conduit à des périodes compliquées, et enfin, pour montrer une image de prudence et ne pas éveiller la méfiance de la Chine et risquer de compromettre leur relation bénéfique (Hiep, 2016, p. 274).

Parallèlement, à la fin des années 90 et dans les années 2000, le Vietnam connaît une transformation économique et diplomatique majeure, conséquence directe des réformes initiées par le *Doi Moi*. Depuis 1985, son produit intérieur brut (PIB) du Vietnam a été multiplié par sept pour atteindre 103 milliards de dollars américains en 2010, ce qui a permis au pays d'accéder au rang des économies à revenu intermédiaire inférieur (Hiep, 2012, p. 3). Entre 1990 et 2014, le Vietnam a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 6,8 % (Hiep, 2018, p. 11). Ce développement économique

soutenu contribue également à la réduction du taux de pauvreté, passant de 58,1% en 1993 à 11,1% en 2012 (ibid.). Les échanges commerciaux internationaux et les investissements étrangers, dont le stock total s'élevait à 290,6 milliards de dollars américains en 2014, ont joué un rôle central dans ce processus (ibid.).

Sur le plan diplomatique, le PCV, lors de son 10^e congrès national en 2010, réaffirme la poursuite et le renforcement d'une politique étrangère ouverte. Celle-ci s'articule autour de deux axes étroitement liés : d'une part, la diversification et la multilatéralisation des relations extérieures par le développement de partenariats, et d'autre part, une intégration internationale accrue (Thayer, 2018, p. 31). Dès lors, le pays entreprend d'établir de nouveaux liens bilatéraux tout en consolidant ceux déjà existants avec une multitude de pays tels que l'Inde en 2007, la Chine en 2008, le Japon, la Corée du Sud et l'Espagne en 2009, les Royaume-Unis en 2010, l'Allemagne en 2011, l'Italie, la France, la Thaïlande, Singapour et l'Indonésie en 2013 ou encore la Malaisie et les Philippines en 2015 (ibid., p. 33).

Le Vietnam s'intègre également de façon croissante à de nombreuses institutions multilatérales. Au niveau régional, l'ASEAN est l'organisation la plus importante pour le Vietnam, qui en rejoint progressivement les différentes institutions. Il devient notamment membre fondateur de la Réunion des ministres de la Défense de l'ASEAN (ADMM) en 2006, ainsi que du Forum maritime de l'ASEAN (AMF) en 2010. Il a également accueilli la réunion inaugurale de l'ADMM-Plus. En 2006, il accueille le sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et il est nommé pour un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies pour le mandat 2008/2009 (ibid., p. 32). Il devient également membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2007, représentant l'apogée de son intégration internationale (Chapman, 2017, p. 33). Cette participation proactive dans les institutions internationales positionne le Vietnam comme un acteur responsable sur la scène internationale, capable d'accueillir des sommets majeurs, de proposer des initiatives régionales et de jouer un rôle de médiateur.

Cette politique étrangère, issue du *Doi Moi* et en constante évolution depuis lors, peut être qualifiée de « multidirectionnelle » (Chapman, 2017, p. 32). Le multidirectionnalisme du Vietnam est structuré autour de trois mécanismes principaux : les accords commerciaux, les partenariats stratégiques et le

multilatéralisme (ibid.). Il est devenu une partie essentielle de la politique étrangère vietnamienne. En effet, il s'inscrit dans une logique visant à protéger ses intérêts nationaux, c'est-à-dire, en maintenant un environnement pacifique et stable pour stimuler son économie tout en le protégeant contre les menaces susceptibles de compromettre sa souveraineté, son intégrité territoriale, son autonomie et son indépendance (ibid., p. 34).

À cette période, les fondations du statut de puissance moyenne du Vietnam commencent à se dessiner. Bien qu'il dispose de capacités militaires limitées comparées à la Chine, il parvient à compenser ce déséquilibre par une stratégie diplomatique multidirectionnelle. Sa croissance économique rapide et l'essor de ses échanges commerciaux, combinés à une intégration accrue dans les institutions multilatérales et à une diversification de ses partenariats, ont permis d'accroître sa marge de manœuvre et d'élargir l'éventail des possibilités dont il dispose pour défendre et promouvoir ses intérêts nationaux.

Toutefois, cette ascension s'opère dans un climat marqué par une aggravation continue des tensions en mer de Chine méridionale. À partir de 2009, l'assertivité de Pékin connaît une intensification notable, notamment avec un harcèlement systématique des pêcheurs vietnamiens (Vuving, 2023, p. 361). Cette dynamique s'inscrit dans une stratégie de *salami slicing*, c'est-à-dire des actions graduelles mais répétées pour renforcer son contrôle effectif sur la zone. Déjà, dès 2005, des incidents violents impliquant des forces chinoises avaient entraîné la mort de pêcheurs vietnamiens. En 2009, la Chine franchit un nouveau seuil en procédant à des saisies massives de bateaux de pêche vietnamiens. Les années suivantes furent marquées par des attaques de navires, le sabotage de câbles d'exploration pétrolière en 2011, la mise aux enchères de blocs pétroliers dans la ZEE vietnamienne en 2012, et enfin, à partir de 2013, par la construction d'infrastructures militaires sur des récifs contestés (ibid.). Durant cette période, à mesure que la Chine adoptait une posture plus affirmée et démontrait sa puissance, la question de la mer de Chine méridionale cessait d'être un simple sujet de friction pour devenir une préoccupation majeure de sécurité pour le Vietnam (Do, 2018, p. 114).

Face à ces pressions, le Vietnam met en œuvre son principe de « coopération et lutte ». D'un côté, il cherche à dialoguer et négocier avec la Chine. De l'autre côté, il renforce

ses capacités militaires, il intensifie sa diplomatie régionale au sein de l'ASEAN et il diversifie ses partenariats bilatéraux (Vuving, 2023, p. 361). Cette approche démontre sa volonté d'affirmer sa souveraineté en mer de Chine méridionale tout en préservant un environnement et une relation avec la Chine stable, tous deux indispensables à la poursuite de son développement économique.

Cependant, cette stratégie fut remise en doute en 2014 lors de l'incident impliquant la plateforme pétrolière chinoise *Haiyang Shiyou 981* (HS-981). Au printemps, une entreprise chinoise de pétrole déploya cette plateforme en plein cœur de la zone économique exclusive revendiquée par le Vietnam. Pendant plusieurs semaines, les navires chinois et vietnamiens se sont livrés à des manœuvres hostiles, frôlant plusieurs fois l'affrontement direct. L'affaire fut finalement résolue avec le retrait anticipé de la plateforme (Huong, 2020, p. 5). Malgré tout, cet épisode a été un point de rupture majeur pour la politique étrangère vietnamienne en mer de Chine méridionale. Il a montré la fragilité des liens avec Pékin, rappelant que la taille et la puissance de la Chine pesaient plus sur son comportement international que toute solidarité idéologique résiduelle (ibid.). Il a également exposé les limites de la politique de « coopération et lutte » qui définissait jusque-là les rapports bilatéraux, tout en renforçant la perception de la Chine comme la principale menace pour la sécurité de Hanoï (Vuving, 2023, p. 361). Cette crise a par ailleurs révélé la vulnérabilité militaire du Vietnam et sa forte dépendance à un environnement régional stable pour soutenir sa croissance économique (ibid.). En réaction, le pays a cherché à diversifier ses partenariats diplomatiques, notamment avec les États-Unis, et à mettre en place des mesures visant à réduire le déséquilibre de puissance et à protéger ses intérêts (Huong, 2020, p. 5).

2.2.3 De 2014 à aujourd'hui : puissance moyenne et *Doi Moi* 2.0

Face à ce choc, le Vietnam a dû revoir sa stratégie en mer de Chine méridionale. Pour commencer, il a accru sa présence navale, renforcé ses garde-côtes et investi dans des capacités de dissuasion avancées, notamment des systèmes de défense côtière, des sous-marins, des frégates, des vedettes rapides et des avions de chasse (Hiep, 2013, pp. 353–356). Il a également développé une flotte de garde-côtes et d'administration des pêches capable de réagir rapidement aux incidents maritimes et à résister aux pressions des navires chinois (Do, 2018, p. 216). Ce renforcement s'inscrit dans une

logique de « dissuasion prudente », combinant fermeté maritime et diplomatie préventive pour éviter toute escalade incontrôlée (Putra, 2024, p. 4).

Parallèlement, Hanoï a compris que la consolidation de sa posture stratégique passait par une base économique solide. Après 2014, Hanoï a lancé un « *Doi Moi 2.0* » visant à renforcer la gouvernance, stimuler l'innovation et attirer les investissements de haute technologie pour faire de la croissance économique un levier d'autonomie stratégique et réduire ses dépendances économiques envers la Chine (Tuan et al., 2020, p. 133). La signature d'accords économiques montre cette volonté de conjuguer développement et réduction des vulnérabilités face aux pressions régionales (Tuter, 2022, p. 70). Parallèlement, en promouvant activement le libre-échange et en multipliant les accords au sein de l'ASEAN ainsi qu'avec l'Union européenne ou le Japon, le Vietnam a consolidé son intégration mondiale, fournissant les ressources nécessaires pour soutenir une posture plus affirmée en mer de Chine méridionale (Do, 2018, p. 216).

En parallèle, Hanoï a diversifié ses partenariats avec des puissances considérées comme cruciales pour sa sécurité et son développement (ibid.). Cette stratégie lui a permis d'accroître sa marge de manœuvre face à une Chine de plus en plus assertive, de mobiliser des soutiens lorsque nécessaire et de renforcer ses capacités de négociation. Dans cette logique, Hanoï s'appuie également sur le multilatéralisme. Il a mobilisé activement les mécanismes de l'ASEAN pour internationaliser la question de la mer de Chine méridionale et légitimer ses positions à travers le droit international (ibid.). Ces efforts montrent la volonté du Vietnam de renforcer son autonomie et de faire face au défi chinois en misant sur le multilatéralisme régional, des partenariats stratégiques variés et une intégration économique mondiale accrue.

En plus de sa diplomatie renforcée, les défis sécuritaires ont amené le Vietnam à repenser sa stratégie. (Zeberlein, 2024, p. 2). En effet, le Vietnam a réitéré le principe des « 3 non » dans son livre blanc de la défense nationale de 2019, c'est-à-dire, non aux bases étrangères sur son sol, non aux alliances militaires et non à l'utilisation de sa force envers un autre pays. Mais il l'a également développé :

« ... nor using force or threatening to use force in international relations. Viet Nam also promotes defence cooperation with countries to improve its capabilities to protect the country and address common security challenges. Depending on circumstances

and specific conditions, Viet Nam will consider developing necessary, appropriate defence and military relations with other countries on the basis of respecting each other's independence, sovereignty, territorial unity and integrity as well as fundamental principles of international law, cooperation for mutual benefits and common interests of the region and international community (ministère de la Défense, 2019, p. 23-24).

Cette évolution, directement influencée par les activités coercitives croissantes de la Chine dans la région, visent à dissuader Pékin tout en préservant l'autonomie stratégique de Hanoï (Zeberlein, 2024, p. 2). En élargissant le cadre des « 3 non », le Vietnam a introduit la possibilité de faire des exceptions, lui permettant de renforcer sa coopération militaire, par exemple en autorisant des visites de navires étrangers à des fins logistiques ou humanitaires (Huong, 2020, p. 10). La politique des « 4 non » apporte donc une plus grande flexibilité au Vietnam dans sa politique étrangère, en particulier pour sa défense. Tout en maintenant une limite face aux pressions extérieures, il a la possibilité de développer des partenariats sécuritaires lorsqu'ils servent ses intérêts. (Zeberlein, 2024, p. 18).

Pour autant, malgré cette diversification et cette diplomatie proactive, Hanoï maintient un engagement avec la Chine. Il cherche à gérer les tensions par le dialogue bilatéral et à travers l'ASEAN. Ainsi, durant la crise de la plateforme HS-981, Hanoï a rapidement cherché à rétablir des canaux de communication avec Pékin et à signer des accords sur des mécanismes de règlement des différends maritimes, tout en multipliant les lignes directes entre leurs ministères (Do, 2018, p. 216). Cette approche montre que le gouvernement vietnamien essaie de contenir les tensions tout en défendant ses intérêts vitaux en mer de Chine méridionale.

Ce virage stratégique s'inscrit dans un contexte où le Vietnam s'affirme progressivement comme une puissance moyenne. Ce statut se fonde sur trois dimensions : des capacités croissantes, grâce à une économie en expansion et à la modernisation militaire ; un comportement diplomatique proactif, marqué par l'adhésion au multilatéralisme et à la promotion d'un ordre fondé sur des règles ; et une identité fondée sur l'affirmation de l'autonomie stratégique (Dung, 2022, p. 153). La capacité du Vietnam à dialoguer avec toutes les grandes puissances tout en refusant tout alignement rigide incarne cette posture. En cultivant neutralité et proactivité,

Hanoï se positionne comme un acteur pivot capable de stabiliser les tensions régionales tout en défendant ses intérêts maritimes (Dung, 2022, p. 154).

En conclusion de ce chapitre, les différends en mer de Chine méridionale constituent un enjeu politique majeur pour le Vietnam, ayant un impact direct sur sa sécurité, sa croissance économique et ses relations avec les autres acteurs régionaux, en particulier les États revendicateurs. Pour y répondre, la politique étrangère vietnamienne dans cette zone repose sur trois piliers fondamentaux. (Tuter, 2022, p. 66). Tout d'abord, l'affirmation de sa souveraineté sur les Paracels, les Spratleys et sa zone économique exclusive, fondée sur des preuves historiques et un cadre juridique solide. Ensuite, le rejet de l'usage de la force et la recherche de solutions pacifiques conformément à l'UNCLOS. Et enfin, la coopération avec les autres parties pour gérer les différends et préserver la stabilité régionale. Ces principes s'articulent avec la politique des « 3 non », à laquelle s'ajoute depuis 2019 un « quatrième non » interdisant explicitement le recours ou la menace de recours à la force.

Chapitre III – Entre asymétrie avec la Chine et incertitude avec les Etats-Unis

L'un des plus grands défis pour le Vietnam en mer de Chine méridionale est de défendre sa souveraineté territoriale et son indépendance tout en naviguant au milieu de la rivalité entre la Chine et les États-Unis dans la région. Comme cela a déjà été mentionné, la mer de Chine méridionale est une zone d'une importance cruciale pour tous les pays impliqués dans les différends. Elle est à la fois riche en ressources naturelles, pétrole, gaz, pêche, et constitue un passage essentiel pour les routes commerciales régionales et mondiales. En raison de son importance stratégique à l'échelle mondiale, la mer de Chine méridionale se présente donc comme un point central de la rivalité entre les deux superpuissances (Nguyen, 2023, p. 2). D'un côté, la Chine considère la mer de Chine méridionale comme un espace stratégique central dans sa rivalité avec les États-Unis (Fels & Vu, 2016, p. 10) et une zone cruciale pour le développement de ses capacités navales et aérospatiales. Pékin la considère aujourd'hui comme un « intérêt fondamental », au même titre que Taïwan et le Tibet (Nguyen, 2023, p. 2). De l'autre côté, les États-Unis, bien que traditionnellement moins directement concernés par cette zone, l'ont intégrée dans leur stratégie de sécurité en Asie de l'Est, notamment pour garantir la liberté de navigation militaire et

commerciale (ibid.), en particulier à la suite du renforcement de l'assertivité chinoise dès 2009 dans la région (Fels & Vu, 2016, p. 10). Le Vietnam se retrouve donc entre deux superpuissances, dont il dépend pour sa sécurité et sa prospérité, aux intérêts contradictoires, chacune cherchant à renforcer son influence dans la région. En tant que puissance moyenne, il ne dispose ni des moyens militaires ni des moyens économiques pour rivaliser directement avec l'une ou l'autre, mais ce n'est pas non plus dans ses intérêts de s'aligner totalement sur un seul camp. Ses capacités de puissance moyenne lui donnent cependant une certaine marge de manœuvre, avec laquelle il peut défendre sa souveraineté et préserver son autonomie sans être pris dans les logiques d'alignement. Pour cela, il est nécessaire qu'il garde un certain équilibre pour maintenir des relations fonctionnelles et mutuellement bénéfiques avec la Chine d'un côté et les États-Unis de l'autre.

3.1 La Chine

Parmi les pressions extérieures auxquelles le Vietnam est confronté, la présence de la Chine en tant que voisin immédiat constitue sans doute la plus importante. Adversaire historique et puissance régionale dominante, la Chine incarne une « tyrannie de la géographie » pour le Vietnam (Thayer, 2011, p. 349) : un voisin à la fois incontournable, plus puissant et souvent envahissant, avec lequel le Vietnam est contraint de coexister, telle une « caractéristique constante de la vie politique du Vietnam » (Do, 2018, p. 205). Cette relation est marquée par une histoire longue de conflits, de domination et de méfiance (ibid. ; Chakraborty, 2012, p. 285) et est décrite dans la littérature comme l'une des relations asymétriques bilatérales les plus marquées au monde (Thayer, 2016, p. 195). Cette asymétrie définit profondément la marge de manœuvre stratégique du Vietnam en mer de Chine méridionale, à travers des déséquilibres géographiques et démographiques, militaires, économiques et diplomatiques.

Tout d'abord, la Chine couvre une superficie d'environ 9,4 millions de km², contre environ 310 000 km² pour le Vietnam. Elle compte également une population de près de 1,4 milliard d'habitants, soit quatorze fois plus que les 100 millions d'habitants que compte le Vietnam (Worldmeter, 2025). Les deux pays partagent également une frontière terrestre de 1 400 km ainsi qu'une vaste frontière maritime, une proximité qui rend leurs interactions stratégiques inévitables et expose Hanoï à l'influence

permanente de Pékin (Do, 2016, p. 26). Cela a engendré de nombreux conflits entre les deux pays et a rendu le Vietnam particulièrement sensible aux questions de souveraineté territoriale (ibid.).

Sur le plan économique, le déséquilibre est également marqué. En termes d'investissements directs étrangers (IDE), en 2013, les entreprises vietnamiennes n'avaient investi que 16 millions de dollars en Chine, contre 7,5 milliards de dollars d'investissements chinois enregistrés au Vietnam (Hiep, 2016, p. 144-145). En 2019, la Chine était le septième plus grand investisseur étranger du Vietnam (Crisis group, 2021, p. 11). Pour les échanges commerciaux, entre 2001 et 2013, la part de la Chine dans le commerce vietnamien est passée de 9,7 % à 19 %, pour arriver jusqu'à 22,6% en 2019, c'est-à-dire 116,9 milliards de dollars de commerce extérieur (ibid.), tandis que celle du Vietnam dans le commerce chinois n'a atteint que 1,2 % (ibid.). Le déficit vietnamien s'est creusé de 189 millions à 23,7 milliards de dollars, et en 2013, 28 % des importations vietnamiennes venaient de Chine contre seulement 1,7 % des exportations chinoises vers le Vietnam (ibid.). Cette dépendance renforce la vulnérabilité économique du Vietnam dans la mesure où la Chine pourrait user de leviers économiques comme instruments de coercition en cas de conflits.

Militairement, le fossé entre la Chine et le Vietnam est immense (Globalfire Power, 2025). Les offensives chinoises dans les îles Paracels et Spratly l'avaient déjà démontré en 1974 et en 1988 mais, depuis, la capacité de projection chinoise s'est fortement développée. En 2024, son budget de défense atteignait 236.1 milliards USD (Gordon, 06/05/2024) contre 7.8 milliards USD pour le Vietnam (Schonhaut, 05/05/2025), c'est-à-dire presque 30 fois moins. La Chine a parallèlement développé une marine apte aux opérations en haute mer et militarisé des récifs disputés en y installant radars, pistes et missiles anti-navires (Mai et al., 19/08/2024). Malgré les efforts de modernisation du Vietnam depuis deux décennies, cet écart demeure tel qu'un affrontement direct reste impensable.

Enfin, sur le plan diplomatique, la Chine dispose d'une influence supérieure, non seulement en raison de son statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi par sa capacité à fragmenter les consensus régionaux, notamment au sein de l'ASEAN. La Chine s'appuie régulièrement sur certains partenaires comme

le Cambodge ou le Laos pour bloquer toute déclaration défavorable à ses intérêts en mer de Chine méridionale (Southgate, 2025, p. 12 ; de Gurung, 2018, p. 8).

Malgré cette asymétrie multidimensionnelle, le Vietnam ne se positionne pas comme un simple satellite de la Chine, ni comme un adversaire frontal. Au contraire, grâce à une croissance économique soutenue depuis les politiques de *Doi Moi* et à une politique étrangère proactive, le Vietnam est parvenu, au cours de la dernière décennie, à s'affirmer comme une puissance moyenne émergente dans la région. Dans ce cadre, il dispose d'un certain degré d'*agency*, entendue comme « la capacité d'un État à réaliser ses intérêts nationaux » (Do, 2022, p. 12). En tant que puissance moyenne, le Vietnam n'est donc plus contraint de subir passivement les dynamiques structurelles découlant de son asymétrie avec la Chine, mais peut élaborer des stratégies autonomes pour défendre et promouvoir ses propres intérêts (ibid.). Ce statut ne suppose ni une indépendance totale ni une sécurité pleinement assurée, les enjeux géopolitiques restent importants, mais il traduit plutôt une résilience stratégique dans un environnement contraignant et la capacité de faire face aux défis pesant sur sa sécurité nationale et régionale (ibid., p. 14). Ainsi, le Vietnam ne cherche pas à rivaliser avec la Chine mais à composer avec elle.

Or, les différends maritimes en mer de Chine méridionale constituent désormais l'un des principaux points noirs de la relation bilatérale entre le Vietnam et la Chine, dans la mesure où ils menacent directement l'autonomie stratégique vietnamienne. (Thayer, 2016, p. 201). Dépourvu des moyens nécessaires pour s'opposer directement à la Chine, mais disposant néanmoins d'une certaine marge de manœuvre, le Vietnam adopte une stratégie dite de « coopération et lutte » (ibid., p. 210). Celle-ci constitue le fondement de sa posture vis-à-vis de Pékin et repose sur le principe de maintenir une coopération bilatérale positive tout en défendant résolument ses intérêts souverains (ibid.). En effet, sa relation avec la Chine est une priorité, avec sa proximité géographique, historique, idéologique et économique mais il se doit aussi de réagir lorsque ses intérêts nationaux ou son autonomie sont menacés (Thayer, 2016, p. 213). Ainsi, malgré des tensions accrues en mer de Chine méridionale, le Vietnam poursuit une stratégie de « coopération et lutte » avec la Chine. En d'autres termes, il s'efforce de contenir les disputes territoriales afin d'en limiter l'impact négatif sur le partenariat avec la Chine. Cela implique, malgré sa méfiance, de mettre en place des canaux de communication entre les deux pays, incluant des échanges intergouvernementaux,

interpartis mais également des dialogues centrés sur la défense et même une ligne téléphonique directe pour la gestion des urgences en mer de Chine méridionale (Thayer, 2016, p. 201 ; Huong, 2020, p. 4). En préservant ces mécanismes de coopération et en poursuivant le renforcement des échanges économiques et politiques, le Vietnam cherche à instaurer un environnement qui rende moins probable le recours à la coercition (Do, 2018, p. 217). De cette façon, malgré des différends anciens ou persistants, la relation bilatérale sino-vietnamienne n'est pas entièrement dominée par ces tensions, lesquelles ne constituent pas l'unique dimension de leurs interactions (Huong, 2020, p. 4).

Dans ce cadre conceptuel de politique étrangère, dans lequel la Chine fait à la fois figure de « partenaire de coopération », du fait de leurs affinités idéologiques et les relations économiques et d'« objet de lutte », du fait de l'assertivité grandissante de la Chine en mer de Chine méridionale, le Vietnam a développé une stratégie de « *hedging* omnidirectionnelle » (Hiep, 2013, p. 335). Cette stratégie de *hedging* adoptée par le Vietnam s'inscrit dans un continuum entre *balancing* et *bandwagoning*, en offrant une alternative flexible à ces deux approches. D'un côté, le *hard balancing* implique un renforcement interne des capacités militaires, et le *soft balancing*, la formation de partenariats pour contrer une puissance supérieure (ibid.) De l'autre côté, le *bandwagoning* consiste à se rallier à cette puissance pour bénéficier de gains sécuritaires ou économiques (ibid., p. 336). Toutefois, ces stratégies tendent à restreindre l'autonomie des États et leur liberté d'action (ibid.). Le *hedging* propose dès lors une stratégie alternative:

“A strategy to enable states to deal with uncertainties in their partners' future behaviour by relying on a basket of policy tools that, while helping to promote bilateral cooperation, also entails competitive elements aimed at preparing themselves against potential security threats posed by their partner.” (Hiep, 2013, p. 337).

Dans le cas du Vietnam, l'adoption de cette stratégie est tout à fait rationnelle et peut être expliquée. En premier, les expériences passées du Vietnam ont révélé les limites du *bandwagoning*, avec son alignement idéologique sur la Chine dans les années 1950-1970, et du *balancing*, avec son alliance avec l'URSS contre les Chinois dans les années 1980, deux approches qui ont réduit son autonomie et entraîné d'importants coûts économiques et sécuritaires (Hiep, 2013, p. 339-340). Ensuite, les réformes du *Doi*

Moi et la normalisation des relations avec en 1991 ont rendu nécessaire une politique permettant à la fois de minimiser les menaces chinoises et de tirer profit de l'interdépendance économique croissante pour soutenir le développement interne. De plus, les tensions en mer de Chine méridionale et la montée de la puissance militaire chinoise ont renforcé la perception de Pékin comme une menace. Parallèlement, la diversification de ses relations extérieures depuis les années 1990, soutenue par l'essor de l'ASEAN, l'implication des grandes puissances et la rivalité sino-américaine, lui a offert la marge diplomatique nécessaire pour adopter un *hedging* multidirectionnel (Hiep, 2013, p. 341-342). Cette stratégie s'est donc imposée comme une réponse pragmatique à la question chinoise et se développe en plusieurs volets qui sont détaillés ci-dessous.

Premièrement, l'engagement, dans un but de maintenir le dialogue et limiter l'escalade de confrontation. Depuis la fin des années 1980, l'objectif central de la politique étrangère du Vietnam est de préserver la paix et la stabilité afin de soutenir son développement économique, tout en évitant tout conflit armé susceptible de compromettre la stabilité régionale. Conscient de sa vulnérabilité face à la Chine, notamment en terme économiques, partenaires commercial et investisseur majeur et en termes de capacité militaires, le Vietnam privilégie une politique d'engagement soutenu avec Pékin. Cet engagement vise surtout à favoriser les échanges d'information, le renforcement de la confiance et à la gestion des incidents plutôt que gérer l'assertivité chinois en mer de Chine méridionale directement (Crisis Group, 2021, p. 10). Un élément central de cet engagement réside dans l'établissement, en 2008, d'un partenariat de coopération stratégique intégrale, le niveau le plus élevé dans la diplomatie vietnamienne (ibid.) Ce cadre a permis de mettre en place de nombreux mécanismes bilatéraux, incluant des visites régulières de hauts dirigeants, un Comité directeur de coopération bilatérale ainsi que des rencontres fréquentes entre ministères, commissions des partis communistes et autorités provinciales (ibid.). En 2011, les deux pays signaient l'« accord sur les principes directeurs fondamentaux du règlement de la question maritime », établissant un cadre de référence pour la gestion pacifique des différends en mer de Chine méridionale (Amer, 2014, p. 25).

Sur le plan militaire, les deux pays ont multiplié les échanges entre officiers, les patrouilles conjointes navales, les programmes de formation et les coopérations scientifiques et les dialogues officiels entre ministres sur les questions frontalières et

maritimes (Trinh, 2025, p. 15, 20). Toutefois, les discussions sur la délimitation en dehors du golfe se heurtent systématiquement à la question des Paracels, que Hanoï refuse d'exclure de l'agenda. Donc, pour gérer les disputes, la Chine et le Vietnam ont mis en place un système de négociations structuré en plusieurs niveaux. Il comprend un dialogue politique régulier avec la Chine, réparti sur plusieurs niveaux. Tout d'abord, au plus haut niveau, impliquant les présidents, les Premiers ministres et les secrétaires généraux des partis communistes des deux pays, ensuite au niveau ministériel, au niveau gouvernemental et enfin entre experts (Amer, 2014, p. 18). Cependant, l'engagement politique et économique du Vietnam avec la Chine ne suffit pas à garantir pleinement la défense de ses intérêts en mer de Chine méridionale en raison de l'écart de puissance entre les deux pays et de l'assertivité croissante de Pékin au fil des années. Les événements de 2014, marqués par la crise de la plateforme pétrolière et les multiples actes de coercition ainsi que les constructions militaires chinoises, en font une preuve claire. Confronté à cette réalité, le Vietnam est contraint de recourir à des mesures de rééquilibrage afin de contenir les initiatives de Pékin.

C'est dans ce contexte-là que le *hard balancing* est important. En effet, le Vietnam se dit lui-même confronté à « *The unpredictable and complicated security situation in the region and the world, which has far-reaching effects on Viet Nam's national defence and security.* » (Ministère de la Défense, 2019, p. 112) qui, sans la désigner explicitement cible la Chine. Face à cette situation, le Vietnam a énoncé dans le livre blanc de la défense de 2019 l'objectif de renforcer sa puissance militaire afin de dissuader et repousser toute agression :

« *Viet Nam advocates the consolidation and enhancement of the national defence strength of which the military strength plays a core part, ensuring sufficient capabilities for deterrence and defeating any acts of aggression and war.* » (Ibid.)

Ce renforcement repose sur deux axes principaux. D'une part, l'acquisition d'équipements modernes à l'étranger et d'autre part, le développement d'une industrie de défense nationale (Hiep, 2013, p. 351). Entre 2010 et 2018, le Vietnam a consacré en moyenne 2,62 % de son PIB à la défense, soit un budget estimé à 5,5 milliards USD en 2018, ce qui en fait le 35^e plus grand budget militaire mondial (Crisis Group, 2021, p. 10). En 2019, il figurait parmi les douze plus grands importateurs d'armes au monde, représentant 2,2 % des importations mondiales (ibid.). Ces acquisitions ont

principalement renforcé sa marine, son aviation et ses capacités de défense côtière, secteurs essentiels pour sécuriser ses zones disputées. Parallèlement, Hanoï a investi dans la montée en puissance de ses forces de police maritime et de surveillance, qui jouent un rôle croissant dans la confrontation avec navires chinois en mer (ibid., p. 11). Des partenaires comme la Russie, Israël et les États-Unis ont contribué à cet effort en fournissant une assistance en matière de capacités maritimes, permettant d'accélérer la modernisation et la formation de ces forces. Dans cette stratégie, le principe des « 4 non » joue un rôle clé pour rassurer la Chine sur la neutralité de la politique étrangère du Vietnam (de Gurung, 2018, p. 16).

En outre, le Vietnam investit aussi massivement dans la fortification de ses positions en mer de Chine méridionale. Depuis 2021, le Vietnam a mené un vaste programme de remblai et dragage dans l'archipel Spratly créant environ 3 319 acres, équivalent à près de 1 343 hectares, de nouvelles terres, soit 71% du total construit par la Chine (Asia Maritime Transparency Initiative, 21/03/2025). Cette campagne inclut également la construction de nouveaux ports et une piste d'atterrissage, renforçant les capacités logistiques et défensives de ses forces maritimes (ibid.). Bien que ces expansions ne permettent pas de rivaliser directement avec Pékin, elles augmentent significativement le coût d'une éventuelle offensive chinoise et rendent tout effort visant à déloger les positions vietnamiennes beaucoup plus risqué (Prétat, 31/03/2025).

Ces stratégies militaires cherchent donc avant tout à instaurer un rapport de force dissuasif plutôt qu'à rivaliser directement avec la Chine, en combinant modernisation, développement capacitaire interne et partenariats techniques, dans le but de défendre ses positions en mer de Chine méridionale tout en évitant une escalade majeure.

Enfin, le *soft balancing*. Complémentaire au volet militaire, il s'appuie sur deux canaux, à savoir, le renforcement de ses partenariats bilatéraux et une implication active dans les institutions multilatérales, en cohérence avec sa politique de « diversification et multilatéralisation » de ses relations extérieures (Hiep, 2013, p. 357). Le Vietnam exploite pleinement le cadre de l'ASEAN et du droit international. Depuis son adhésion en 1995, il a contribué à inscrire la mer de Chine méridionale au centre de l'agenda régional et à promouvoir un discours axé sur l'UNCLOS et un ordre fondé sur des règles. En 2020, sous sa présidence de l'ASEAN, la « Déclaration de vision des dirigeants » a réaffirmé la liberté de navigation et la primauté du droit international

dans la région. Le Vietnam œuvre aussi à l'élaboration d'un Code de conduite contraignant avec la Chine, visant à encadrer les comportements en mer, même si les négociations avancent lentement et sont source de désaccords majeurs, Pékin s'opposant notamment à un code juridiquement contraignant ou couvrant les Paracels (Hiep, 2019, p. 3-6). Le Vietnam accorde en effet une importance stratégique au droit international comme levier de résistance. Il s'appuie principalement sur la CNUDM de 1982, qu'il utilise pour contester les revendications chinoises fondées sur la « ligne en neuf traits » (Amer, 2014, p. 21). Hanoï considère cette ligne comme dépourvue de fondement juridique et incompatible avec les principes de la CNUDM (Thayer, 2016, p. 205). A côté de ça, le Vietnam renforce aussi ses partenariats stratégiques avec des puissances extérieures tels les États-Unis, le Japon, l'Inde et la Russie. Le but de ces partenariats est de créer pour chaque pays un intérêt à coopérer avec le Vietnam, afin d'éviter que ce dernier ne tombe sous l'influence d'une seule puissance (Murphy, 2017, p. 175).

À ces mesures s'ajoute une forme de dissuasion indirecte, fondée sur la communication stratégique. Le Vietnam utilise ses plateformes médiatiques et diplomatiques pour documenter les violations chinoises, les porter à la connaissance du public domestique et international, et ainsi accroître le coût réputationnel pour Pékin (Wang & Womack, 2019, p. 714). Cette « guerre de l'information » vise à créer une pression politique internationale, en complément de la dissuasion militaire conventionnelle.

La politique étrangère du Vietnam en mer de Chine méridionale illustre une stratégie de *hedging* multidimensionnelle, combinant engagement diplomatique avec Pékin, renforcement militaire et intégration internationale pour défendre ses intérêts souverains sans provoquer d'escalade majeure. Cette approche pragmatique permet à Hanoï de tirer parti de son statut de puissance moyenne pour équilibrer coopération et résistance face à sa relation asymétrique de la Chine. Toutefois, elle demeure contrainte par des vulnérabilités structurelles persistantes telles que sa forte dépendance économique à l'égard de Pékin, l'écart militaire difficilement comblable malgré ses efforts de modernisation, l'influence diplomatique limitée face aux divisions de l'ASEAN, et la capacité de la Chine à contourner le droit international. Si ces limites réduisent l'efficacité de sa stratégie, elles soulignent aussi la nécessité pour

le Vietnam de diversifier ses partenariats stratégiques et de renforcer son ancrage dans les réseaux régionaux et globaux. Dans ce contexte, ses liens croissants avec les États-Unis apparaissent comme un levier crucial pour consolider sa marge de manœuvre et accroître sa capacité de dissuasion dans un environnement marqué par l'asymétrie et la rivalité sino-américaine.

3.2 Les États-Unis

Depuis la normalisation diplomatique de 1995, le partenariat américano-vietnamien a connu une évolution significative, que ce soit sur les plans politique et diplomatique, économique et sécuritaire (Siracusa & Nguyen, 2017, p. 405-420). Plus particulièrement, à partir de 2009, l'ascension rapide et sans précédent de la Chine, qui remet en cause la primauté des États-Unis, ainsi que son attitude de plus en plus affirmée en mer de Chine méridionale, qui menace directement la souveraineté territoriale du Vietnam, ont conduit les deux pays à trouver des intérêts stratégiques communs (Nguyen, 2018, p. 62). Ce contexte s'inscrit également dans la continuité de la politique étrangère vietnamienne, fondée sur la diversification et la multilatéralisation de ses relations extérieures, ainsi que dans le rôle économique et stratégique de plus en plus important que le Vietnam occupe en Asie de l'Est (Siracusa & Nguyen, 2017, p. 420). Donc, dans ce contexte, les États-Unis ont lancé leur stratégie de « pivot vers l'Asie » sous l'administration Obama afin de renforcer leurs alliances régionales. Le Vietnam, marqué par ses conflits historiques et ses disputes actuelles avec Pékin en mer de Chine méridionale, a été perçu comme un « allié naturel » et a été intégré à l'architecture de sécurité régionale américaine (Hoang & Do, 2016, p. 185). En 2013, les deux pays ont établi un partenariat de coopération intégrale. Sur le plan économique, les échanges se sont intensifiés, faisant des États-Unis un partenaire commercial majeur et le premier marché d'exportation des produits vietnamiens (ibid.). Parallèlement, la coopération en matière de défense s'est renforcée, notamment avec la signature d'un *Memorandum of Understanding* (MOU) sur la coopération bilatérale de défense. Celui-ci prévoyait des initiatives dans des domaines tels que la sécurité maritime, les dialogues de défense de haut niveau et les visites officielles, les programmes de recherche et de sauvetage, l'assistance humanitaire et les secours en cas de catastrophe, ainsi que la participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (ibid., p. 183). En 2015, la

signature du *Joint Vision Statement*, présenté comme une extension du MOU, a marqué une nouvelle étape importante en intégrant notamment la possibilité de coproduire des armes et des équipements de défense. Enfin, lors de la visite du président Biden à Hanoï en septembre 2023, les deux pays ont établi un partenariat stratégique intégral, le plus haut niveau de relation étrangère possible avec le Vietnam (Mai et al., 2019, 19/08/2024).

Au cœur du partenariat bilatéral sino-américains, les enjeux de la mer de Chine méridionale jouent un rôle central. Les deux pays y partagent des intérêts communs. Hanoï considère cette zone comme un de ses défis de sécurité les plus importants (Tuan & Do, 2016, p. 186). Les États-Unis, tout en affirmant leur neutralité sur les différends territoriaux, se sont imposés comme l'un des soutiens les plus fermes à la liberté de navigation et de survol, essentielle pour un espace maritime où transite près de la moitié du commerce mondial (ibid.)

Dans ce contexte, la coopération sécuritaire entre les deux pays s'est intensifiée, en particulier dans le domaine maritime. Le soutien américain s'est manifesté par la levée partielle de l'embargo sur les armes létales et le renforcement des capacités de la garde-côte vietnamienne (Tuan & Do, 2016, p. 186). L'importance accordée par les États-Unis à la région est démontrée dans sa stratégie d'un « Indopacifique libre et ouvert », largement compatible avec les intérêts vietnamiens. Cette approche, qui repose sur la défense d'un ordre régional fondé sur des règles et la liberté de navigation, répond directement aux vulnérabilités du Vietnam face à l'affirmation chinoise (Hiep, 2018, p. 4). Les opérations américaines de « *Freedom of Navigation* » (FONOP) envoient ainsi un message clair quant au refus de reconnaître les revendications chinoises et offrent à Hanoï un soutien stratégique sans alliance formelle.

La position du Vietnam dans cette relation reste cependant caractérisée par une prudence constante, voulant éviter d'être perçu par Pékin comme s'alignant sur Washington (Hiep, 2018, p. 1). Le principe des « 4 non » reste donc fondamental pour le Vietnam (Trinh & Huyen, 2023, p. 139). Ce principe préserve son autonomie et rassure Pékin tout en permettant une coopération ciblée avec Washington. Cette ligne de conduite est d'autant plus nécessaire que la proximité géographique de la Chine et son poids économique font qu'une détérioration des relations bilatérales placerait le

Vietnam dans une position stratégique précaire, qu'un partenariat avec les États-Unis ne suffirait pas à compenser (Hiep, 2020, p. 14).

Ainsi, le Vietnam maintient une approche graduelle dans le renforcement de ses liens avec Washington, ajustant son rapprochement en fonction des réactions chinoises. Cette prudence est également dictée par les incertitudes entourant la politique américaine. Le retrait des États-Unis du « Partenariat Transpacifique » (TPP) en 2017 et les discours isolationnistes de l'administration Trump ont ravivé des doutes sur la fiabilité américaine, renforcés par des mesures économiques telles que l'imposition de droits de douane élevées sur les exportations vietnamiennes (Hiep, 2020, p. 34 ; Mai et al., 17/04/2025).

Les différences idéologiques rendent la situation encore plus compliquée. Le passé conflictuel de la guerre du Vietnam et les divergences politiques alimentent la méfiance du Vietnam. Des préoccupations restent quant à la possibilité que les pressions américaines sur les droits humains soient perçues comme un outil de « *peaceful evolution* » visant à fragiliser le régime du PCV (Nguyen, 2018, p. 58 ; Tran, A.L. 2013, p. 398). Si la baisse de l'accent mis sur ces questions sous l'administration Trump a facilité un rapprochement, elles continuent de représenter un point de friction durable (Hiep, 2020, p. 13).

Malgré ces limites, l'intérêt vietnamien pour les États-Unis se maintient en raison de leur capacité perçue à contenir la Chine et à soutenir la modernisation de ses capacités de défense. L'ouverture vers les armements américains, après la levée de l'embargo, permet aussi de diversifier ses approvisionnements et de réduire la dépendance historique à la Russie, d'autant plus problématique que Moscou entretient des liens étroits avec Pékin (Trinh & Huyen, 2023, p. 140 ; Hiep, 2020, p. 9). En parallèle, la coopération s'étend à d'autres domaines comme la cybersécurité, l'énergie et l'éducation (Trinh & Ho, 2023, p. 121).

L'approche de la politique étrangère du Vietnam envers les États-Unis dans les disputes de mer de Chine méridionale montre donc comme Hanoï tire parti du soutien diplomatique et sécuritaire américain tout en maîtrisant les risques d'engagement stratégique. L'attitude mesurée du Vietnam traduit ainsi une volonté de renforcer son poids dans la région sans provoquer de rupture avec Pékin, ni dépendre d'un partenaire

dont les engagements demeurent perçus comme incertains. Cette orientation de sa politique étrangère, constante depuis le début des années 2000, reflète l'articulation d'une indépendance stratégique prudente qui, tout en évitant l'isolement, maximise les opportunités offertes par la rivalité sino-américaine (Hiep, 2020, p. 11).

3.3. Compétition sino-américaine et puissance moyenne

La rivalité stratégique entre les États-Unis et la Chine s'est considérablement accrue au cours de la dernière décennie. Elle s'est traduite par la mise en œuvre de la politique dite du « Pivot vers l'Asie » sous l'administration Obama, prolongée sous celle de Biden, ainsi que par la guerre commerciale initiée par Trump et ensuite intensifiée. Pendant ce temps, la Chine a continué d'élargir son influence à l'échelle internationale, notamment à travers l'initiative des Nouvelles routes de la soie (*Belt and Road Initiative*) et par ses actions en mer de Chine méridionale (Chaoying & Yilmaz, 2023, p. 3).

Dans ce contexte de compétition, le Vietnam se trouve dans une position singulière par rapport à l'équilibre qu'il trouve entre les deux grandes puissances (ibid., p. 9-11). Sur le plan politique, l'influence des États-Unis et celle de la Chine apparaissent relativement équilibrées. Le Vietnam et la Chine partagent une idéologie socialiste et maintiennent une communication idéologique, mais en ce qui concerne l'ordre régional, Hanoï tend à se rapprocher davantage des États-Unis. Ensuite, sur le plan économique, la Chine occupe une place bien supérieure. Elle demeure le principal partenaire commercial du Vietnam, ce qui accentue la dépendance économique de ce dernier à son égard. Toutefois, cette situation suscite aussi des inquiétudes quant aux risques liés à cette dépendance, ce qui pousse le Vietnam à diversifier ses relations économiques en se tournant vers les États-Unis ainsi que vers des pays alliés comme la Corée du Sud, le Japon ou l'Australie. Enfin, en matière de sécurité, l'influence américaine est plus présente. La Chine représente aujourd'hui le principal défi sécuritaire pour le Vietnam, en raison notamment de sa politique de plus en plus affirmée en mer de Chine méridionale. Le Vietnam occupe aussi une position centrale dans la stratégie régionale des États-Unis en Asie de l'Est. Ces orientations incluent notamment le renforcement de la coopération en matière de défense, de sécurité et d'économie (ibid., p. 7).

Cependant, même si le Vietnam soutient en principe les grandes lignes de la stratégie américaine dans la région, y compris les opérations de liberté de navigation (FONOP), il est peu probable qu'il participe directement à leur mise en œuvre militaire, par crainte de susciter des réactions hostiles de la part de la Chine (ibid., p. 11). Ainsi, le Vietnam se trouve dans une situation où sa proximité géographique et sa vulnérabilité face à la Chine sont contrebalancées par les avantages économiques qu'il en retire, tandis que sa relation avec les États-Unis repose sur des considérations sécuritaires, notamment en mer de Chine méridionale (ibid., p. 3).

Ces deux relations bilatérales, entre le Vietnam et la Chine d'une part, et entre le Vietnam et les États-Unis d'autre part, sont interdépendantes. Un rapprochement du Vietnam avec l'un est souvent perçu par l'autre comme indésirable, voire comme une menace indirecte. Le pays se retrouve donc au centre d'une dynamique triangulaire entre les États-Unis, la Chine et le Vietnam (McEwen-Fial & Brand, 2016, p. 250). Dans ce cadre, les relations du Vietnam avec les deux grandes puissances, et particulièrement dans un contexte de rivalité croissante, restent profondément complexes. Cette compétition rend difficile pour Hanoï la recherche d'un équilibre entre ces deux pôles, et il est peu probable que le pays s'aligne pleinement avec l'un ou l'autre (Chaoying et Yilmaz, 2023, p. 18).

Pour un acteur de taille moyenne comme le Vietnam, ces transformations structurelles offrent néanmoins une marge de manœuvre. Elles lui permettent d'influer, dans une certaine mesure, sur les dynamiques entre grandes puissances (Manicom et Reeves, 2014, p. 36). Ainsi, pour gérer les défis en mer de Chine méridionale, le Vietnam privilégie le dialogue et la coopération, plutôt qu'une alliance militaire, y compris avec les États-Unis et d'autres partenaires. De manière plus générale, le Vietnam doit maintenir une politique étrangère souple et proactive afin de préserver son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriales tout en assurant un environnement pacifique et stable favorable au développement économique. Pour ce faire, il cherche à entretenir de bonnes relations avec la communauté internationale, en accordant une attention particulière à l'équilibre entre ses liens avec États-Unis et la Chine. Cette approche implique également le renforcement de la coopération bilatérales avec de nombreux partenaires stratégiques, combinée avec une politique étrangère multilatérale et ouverte qui contribue à sa crédibilité internationale et lui

permet de renforcer sa position en mer de Chine méridionale (Nguyen, 2023, p. 10-12).

Chapitre IV – Intégration internationale

4.1 Partenariats bilatéraux

Comme constaté dans le chapitre précédent, le Vietnam cherche à préserver des relations stables et pacifiques avec la Chine mais il est directement confronté à la montée des tensions en mer de Chine méridionale. Pour y répondre, Hanoï adopte une stratégie de *hedging* omnidirectionnel. Celle-ci combine plusieurs dimensions : un engagement politique et économique continu avec Pékin, un effort soutenu de modernisation militaire via le développement de son industrie de défense et l'acquisition d'équipements à l'étranger, ainsi qu'une participation active aux institutions multilatérales (Hiep, 2016, p. 273).

Dans cette logique, le Vietnam cherche également à diversifier ses partenariats stratégiques. Les États-Unis sont un partenaire essentiel, en particulier en matière de coopération de défense pour dissuader l'agressivité chinoise en mer de Chine méridionale. Cependant, cette relation reste marquée par certaines incertitudes : l'engagement américain à long terme dans la région indopacifique n'est pas sûr, et la rivalité sino-américaine, bien qu'elle puisse offrir des opportunités, comporte également des risques (Tsvetov, 2018, p. 158). Pour faire face à la fois à l'assertivité grandissante de la Chine et aux incertitudes liées à la rivalité entre Pékin et Washington, le Vietnam mise sur la diversification et le multilatéralisme dans sa politique étrangère. Il renforce ainsi ses liens bilatéraux avec de nombreux pays afin de consolider sa position et de maintenir un environnement régional stable, particulièrement important dans le contexte des tensions en mer de Chine méridionale.

Il est important de souligner que ces relations bilatérales ne sont pas des alliances formelles, mais bien des partenariats stratégiques. La politique étrangère du Vietnam étant guidée par le principe des « quatre non ». Comme expliqué dans le deuxième chapitre de ce mémoire, cette règle était à l'origine celle des « 3 non », non aux alliances militaires, non à la présence de bases militaires étrangères sur son territoire, non à la dépendance vis-à-vis d'un autre pays pour combattre d'autres pays (Hiep, 2016, p. 274). Ce cadre a évolué avec l'ajout d'un « quatrième non » dans le Livre

blanc de la défense publié en 2019 (Zeberlein, 2024, p. 116). Tout en réaffirmant les trois interdits initiaux, ce document a introduit le refus du recours ou de la menace de la force dans les relations internationales. Il précise néanmoins que, « selon les circonstances et conditions spécifiques » (ibid.), le Vietnam peut envisager un renforcement ciblé de sa coopération en matière de défense avec certains partenaires. Cette clause offre donc au gouvernement une certaine flexibilité pour réagir face à ce qu'il perçoit comme des initiatives agressives de la Chine en mer de Chine méridionale (Crisis Group, 2021, p. 17).

Ainsi, dans le contexte de l'assertivité croissante de la Chine en mer de Chine méridionale et de son rôle dans la compétition sino-américaine, et tout en respectant ses principes de diversification de ses relations extérieures et de « quatre non », le Vietnam cherche à diversifier et à renforcer ses relations bilatérales. Pour cela, il mise sur des partenariats stratégiques, c'est-à-dire des relations de long terme entre deux pays, construites pour favoriser une coopération étroite et solide. Ces accords offrent donc un cadre bilatéral pour renforcer leur coopération face aux défis mondiaux et pour prévenir de potentiels conflits, tels qu'en mer de Chine méridionale (Chapman, 2017, p. 38-39). Ces partenariats permettent au Vietnam de consolider ses relations extérieures et d'accroître sa position dans le système international, tout en tirant parti de cette coopération pour soutenir sa défense nationale, contribuer à la paix, à la stabilité et au développement à l'échelle mondiale.

Toutefois, la construction de partenariats avec le Vietnam est codée. Elle se fait dans une hiérarchie particulière selon le niveau et la densité du partenariat. Au plus bas se trouvent les partenariats intégraux, ensuite par ordre croissant, les partenariats stratégiques, les partenariats stratégiques étendus, les partenariats stratégiques intégraux et finalement, les partenariats de coopération stratégiques intégraux (ibid. p. 39). Par exemple, comme mentionné au chapitre précédent, le Vietnam a conclu un partenariat stratégique intégral avec la Chine en 2008, puis avec les États-Unis en 2023, illustrant ainsi l'importance majeure qu'il accorde à ses relations avec ces deux pays. Au fil des années, le Vietnam a donc tissé un réseau solide et étendu de relations bilatérales. Cette démarche ne s'inscrit pas dans une logique de confrontation mais démontre plutôt l'engagement du Vietnam en faveur de solutions pacifiques et de la coopération, tout en reflétant sa stratégie de *hedging* (Chapman, 2017, p. 38-39).

Dans cette première partie, seront examinées en détail les relations bilatérales que le Vietnam a développées avec plusieurs partenaires clés dans le contexte des différends en mer de Chine méridionale. Outre la Chine et les États-Unis, ces relations concernent principalement la Russie, l'Inde, le Japon, l'Australie, l'Union européenne (UE) et la Corée du Sud. Chacun de ces partenariats, même lorsqu'il est limité, contribue à renforcer la visibilité internationale du Vietnam, à consolider la légitimité de ses positions juridiques en mer de Chine méridionale et à adresser des signaux indirects de dissuasion quant aux tentatives de coercition.

4.1.1 Russie

La relation bilatérale entre le Vietnam et la Russie repose sur un fondement historique. Issu de la coopération militaire et idéologique de la guerre froide, elle est considérée comme une « amie traditionnelle » (VOA News, 03/07/2024). La Russie a notamment été un soutien très apprécié lors de la guerre du Vietnam pour son indépendance. La Russie fut le premier pays avec lequel le Vietnam a établi un partenariat stratégique en 2001, qui fut amélioré en un partenariat stratégique intégral en 2014 (Crisis Group, 2021, p. 20). Si cette relation s'est transformée au fil des décennies, elle conserve aujourd'hui une dimension stratégique importante.

La présence et les actions de la Russie en mer de Chine méridionale restent très marginale, elle occupe tout de même une place importante dans la stratégie vietnamienne, principalement pour l'indépendance de sa politique étrangère et sécuritaire (Tsetov, 2018, p. 158). En effet, la Russie est son plus grand fournisseur d'armement, représentant jusqu'à 74% de ses importations totales (Crisis Group, 2021, p. 20), et est donc nécessaire dans le renforcement de ses capacités militaires. Malgré les efforts de Hanoï pour diversifier ses sources, les armes russes demeurent privilégiées en raison de leur coût plus bas et de leur compatibilité avec le matériel militaire existant (ibid.). Le Vietnam a notamment acquis auprès de la Russie une flotte de sous-marins, des frégates, des corvettes, des avions de chasse ou encore des missiles anti-navires (Tsetov, 2018, p. 152). Cette capacité maritime joue un rôle clé dans le renforcement des capacités de dissuasion du Vietnam en mer de Chine méridionale (ibid., p. 154).

La relation avec la Russie renforce aussi la position stratégique du Vietnam et sa capacité à négocier avec ses partenaires, y compris la Chine. Contrairement aux États-

Unis, la Russie ne représente pas une menace pour le système politique vietnamien. De plus, en entretenant de bonnes relations avec Moscou, le Vietnam évite de donner l'impression qu'il s'appuie trop sur Washington pour faire face aux ambitions de la Chine en mer de Chine méridionale. En effet, la présence russe dans cette zone ne provoque pas la même sensibilité de Pékin que celle des États-Unis (ibid., p. 158).

Enfin, la Russie reste un partenaire important dans le secteur du pétrole et du gaz. Les entreprises russes continuent de considérer le Vietnam comme un marché clé et ont de forts intérêts commerciaux à y maintenir leurs activités. La Russie soutient notamment la coopération énergétique offshore avec le Vietnam dans les zones contestées de la mer de Chine méridionale, à travers la présence continue de compagnies comme Zarubezhneft dans les projets d'exploration pétrolière au large du sud du pays (VOA News, 03/07/2024). Ces activités, bien que limitées en volume, revêtent une portée politique. En effet, le Vietnam cherche à internationaliser les projets énergétiques situés dans sa ZEE, car cela renforce la légitimité de ses revendications juridictionnelles en mer de Chine méridionale. Ainsi, ces projets signalent l'engagement de la Russie dans la région et en même temps renforcent les revendications territoriales du Vietnam (ibid.).

Cependant, il y a des limites à ce partenariat. Pour la Russie, la mer de Chine méridionale n'est pas dans ses intérêts fondamentaux, et elle ne prend pas de position officielle sur les différends et s'abstient de toute critique des actions chinoises. Sa relation de « presque allié » avec la Chine représente donc un obstacle majeur à l'engagement de la Russie avec le Vietnam en mer de Chine méridionale (Crisis Group, 2021, p. 20 ; Tsetov, 2018, p. 159). Pour le Vietnam, le partenariat avec la Russie reste néanmoins essentiel. Il offre des avantages techniques et militaires difficilement accessibles ailleurs, tout en s'inscrivant dans sa stratégie bilatérale de diversification de ses relations extérieures.

4.1.2 Inde

L'Inde est également considérée par le Vietnam comme un partenaire stratégique « traditionnel », et a donc été l'un des pays prioritaires lors de l'établissement de partenariats stratégiques (Vo, 2020, p. 35). Ce dernier fut établi en 2007, suivi par son évolution en un partenariat stratégique intégral en 2016 (ibid.). Le partenariat s'inscrit également dans le cadre plus large de « l'*Act East Policy* » dans lequel l'Inde cherche

à cultiver ses liens géopolitiques, économiques et stratégiques avec les pays d'Asie du Sud-Est (Gupta & Dey, 10/03/2024). Tandis que pour le Vietnam, le renforcement de ses liens avec l'Inde suit sa politique étrangère de « diversification et de multilatéralisation » et représente moyen d'améliorer sa position stratégique vis-à-vis de la Chine (Chaturvedy, 2018, p. 124).

En effet, contrairement au partenariat avec la Russie, qui reste en partie alignée sur la Chine dans les différends en mer de Chine méridionale, la relation du Vietnam avec l'Inde est encouragée par des préoccupations convergentes face à l'expansionnisme maritime chinois. L'Inde a exprimé son soutien au droit international, à la résolution pacifique des différends, à l'adoption d'une approche multilatérale et à la nécessité d'adopter un Code de conduite contraignant des parties en mer de Chine méridionale (Vo, 2020, p. 37). Cette convergence s'est donc traduite, depuis les années 2010, par une intensification des liens politiques, économiques et stratégiques, au sein desquels la dimension maritime occupe une place déterminante.

En effet, l'Inde représente pour le Vietnam un partenaire fiable pour la coopération de défense. Les deux pays entretiennent notamment une coopération pour le renforcement des capacités en ressources humaines militaires dans des domaines tels que la formation et l'éducation (Vo, 2020, p. 37). Concrètement, l'Inde soutient la modernisation navale du Vietnam via la formation de sous-mariniers et de pilotes, la maintenance d'équipements navals, la fourniture de crédits à la défense ou en cybersécurité (ibid. p. 38 ; Crisis Group, 2021, p. 20 ; Chaturvedy, 2018, p. 129-130). La coopération s'est également matérialisée par la tenue d'exercices navals conjoints, l'intensification des visites portuaires réciproques, et un dialogue régulier entre les marines respectives (Vo, 2020, p. 38.). Ces interactions ont aussi une fonction hautement symbolique dans le contexte tendu de la mer de Chine méridionale car elles témoignent de la volonté commune de défendre la liberté de navigation et le respect du droit international.

Le point le plus sensible, mais aussi le plus stratégique, de la relation bilatérale concerne les activités d'exploration énergétique dans les zones maritimes disputées. Depuis 2011, l'entreprise indienne ONGC Videsh opère sur plusieurs blocs pétroliers situés dans la ZEE revendiquée par le Vietnam et contestée par la Chine (Gupta & Dey, 10/03/2024). En dépit des fortes protestations et des menaces de la Chine, le Vietnam

et l'Inde ont poursuivi leurs projets. Bien qu'ils n'aient pas toujours été concluants sur le plan économique, leur portée politique demeure importante car ils constituent une preuve claire de la reconnaissance par l'Inde du droit légal du Vietnam sur sa ZEE en mer de Chine méridionale, ainsi que d'un alignement en faveur de la défense d'un espace maritime ouvert et régi par le droit (Vo, 2020, p. 59).

Cependant, cette coopération bilatérale présente aussi ses défis. Le Vietnam veut éviter de paraître aligné sur l'Inde contre la Chine, et les deux pays restent discrets sur leur coopération militaire. Cependant, le durcissement de la position indienne vis-à-vis de Pékin place le Vietnam dans une situation délicate, malgré ses protestations contre les violations chinoises de sa souveraineté. Ses liens économiques et politiques avec son voisin l'incitent à la prudence et ce qui pourrait freiner le développement de ses relations avec New Dehli (Vo, 2020, p. 39).

4.1.3 Japon

Les relations contemporaines entre le Vietnam et le Japon sont relativement paisibles (Hiep, 2017, p. 2 ; Do & Dinh, 2018, p. 96) et démontrent un haut niveau de confiance mutuelle malgré des systèmes politiques très différents (Do, 2023, p. 10). Elles ont commencé à se développer en 1992 et les deux pays ont établi un partenariat stratégique en 2009. En 2014, les deux parties ont élevé leur relation au niveau de « partenariat stratégique élargi pour la paix et la prospérité en Asie » (Hiep, 2017, p. 3). Leur partenariat a cependant été limité pendant longtemps au domaine économique, qui demeure encore aujourd'hui le volet le plus développé, le Japon étant un des partenaires économiques les plus importants pour le Vietnam. (Do & Dinh, 2018, p. 105). Il est notamment le plus grand fournisseur d'aide publique au développement (APD) du Vietnam, sa troisième plus grande source d'investissements directs étrangers et son quatrième plus grand partenaire commercial (Do, 2023, p. 11).

Cependant, depuis approximativement 2009, la coopération en matière de sécurité et de défense s'est ajoutée comme un nouveau domaine important des relations bilatérales. Ce développement s'explique notamment par la montée en puissance de la Chine et son assertivité montante en mer de Chine méridionale, situation dans laquelle le Vietnam et le Japon partagent un intérêt commun à préserver le statu quo régional, à résoudre pacifiquement leurs différends territoriaux respectifs avec Pékin et à garantir la liberté de navigation et de survol dans la région (Do & Dinh, 2018, p. 106).

Ainsi, basés sur une convergence économique, politique et sécuritaire, les deux pays ont progressivement renforcé et diversifié leur partenariat stratégique (Hiep, 2017, p. 4).

Le Japon a ainsi fourni au Vietnam une série de navires de patrouille et d'équipements destinés à améliorer ses capacités de surveillance maritime. En 2020, Tokyo a confirmé la livraison de six navires supplémentaires aux garde-côtes vietnamiens, financés par des prêts à taux préférentiels. Outre le volet matériel, la coopération porte également sur la formation, le partage d'expertise et la coordination maritime. Des programmes conjoints ont permis aux forces vietnamiennes de renforcer leurs compétences dans des domaines tels que la sécurité des voies de navigation, la recherche et le sauvetage en mer, ou la gestion des ressources halieutiques. Le Japon joue ainsi un rôle important dans la montée en compétence technique du Vietnam face à une pression maritime croissante (Do, 2023, p. 13-17). Le soutien de Tokyo ne se limite pas à l'assistance technique, il s'inscrit aussi dans un cadre normatif commun, basé sur le respect de l'UNCLOS et le rejet des actions unilatérales en mer. Les deux pays partagent un intérêt commun à empêcher que les changements dans l'équilibre stratégique ne compromettent la stabilité, la sécurité et la prospérité régionales, et à dissuader toute tentative unilatérale de modifier le statu quo par la force (Do & Dinh, 2018, p. 112).

Cependant, des limites à cette coopération bilatérale sont aussi visibles. Tout d'abord, malgré les tensions récentes avec la Chine en mer de Chine méridionale, le Vietnam maintient sa politique de non-alignement et développe prudemment des partenariats stratégiques, comme avec le Japon, pour affirmer son indépendance tout en préservant ses options vis-à-vis de Pékin (ibid., p. 109).

4.1.4 Australie

L'Australie est une autre puissance moyenne avec laquelle le Vietnam construit des relations basées sur le multilatéralisme et le respect du droit international. Cette relation est aujourd'hui marquée par plusieurs accords fondamentaux, notamment un partenariat intégral en 2009, un partenariat stratégique en 2019 (Thayer, 09/06/2023) et plus récemment, en mars 2024, un partenariat stratégique intégral, rejoignant la Chine, les États-Unis, la Russie, l'Inde, le Japon et la Corée du Sud au niveau le plus élevé dans la hiérarchie diplomatique de Vietnam, engageant par là un renforcement des liens sécuritaires et économiques (Strango, 07/03/2024). Cette dynamique

institutionnelle reflète l'importance accordée par l'Australie à la stabilité en Asie du Sud-Est, et par le Vietnam à la diversification de ses liens sécuritaires, dans le cadre de leur méfiance partagée quant aux tensions montantes en mer de Chine méridionale.

En effet, ces différents partenariats forment une base solide pour que les deux pays développent des mécanismes de coopération et de gestion des conflits, tels que des dialogues et de la coopération maritime, pour prévenir de potentiels conflits en mer de Chine méridionale et donc promouvoir la sécurité et la stabilité dans la région (Huynh, 2017, p. 66). Cela passe par exemple par une assistance technique et logistique, des programmes de formation militaire, des exercices ou encore des dialogues réguliers sur la sécurité et la défense (Nguyen & Tran, 2024, p. 8-11).

De plus, dans la politique étrangère du Vietnam, l'Australie est vue comme le principal allié des États-Unis dans la région, grâce à sa position stratégique. Cela en fait un partenaire clé pour Hanoï, car renforcer ses liens avec l'Australie permet aussi de consolider, indirectement, ses relations avec Washington et de maintenir un certain équilibre face à la montée en puissance de la Chine en mer de Chine méridionale (Nguyen & Tran, 2024, p. 6).

Pour le Vietnam, le partenariat avec l'Australie constitue donc un moyen de renforcer ses capacités techniques sans créer de dépendance, tout en bénéficiant d'un soutien politique et en s'intégrant à la nouvelle architecture de sécurité de l'Indopacifique, sans renoncer à sa neutralité. Pour l'Australie, il s'agit aussi d'une opportunité de consolider son rôle régional en collaborant avec un partenaire fiable et stable en Asie du Sud-Est (ibid., p. 14).

Donc, l'Australie comme le Vietnam présente leur politique étrangère dans le cadre du statut de puissance moyenne, c'est-à-dire, en privilégiant le multilatéralisme et le règlement des différends internationaux dans le respect du droit international. Les deux pays prennent régulièrement l'initiative de proposer des projets et de développer des programmes au sein des organisations internationales. Leur objectif est de renforcer la confiance, de faire entendre leur voix et de rallier le soutien d'autres pays afin d'affirmer leur rôle et leur responsabilité sur la scène internationale (Nguyen & Tran, 2024, p. 2).

Ce partenariat se heurte toutefois à certains obstacles. Le Vietnam tient à préserver sa politique de non-alignement afin de ne pas envoyer de signal négatif à la Chine. De

son côté, l'Australie s'implique dans la région pour des raisons stratégiques, mais ses liens économiques étroits avec Pékin l'incitent à agir avec prudence afin de ne pas compromettre cette relation. Additionnellement, l'Australie réoriente son attention de l'Asie du Sud-Est vers les îles du Pacifique (Nguyen, 09/04/2021).

4.1.5 Corée du Sud

La relation entre le Vietnam et la Corée du Sud repose principalement sur une forte confiance mutuelle et une solide coopération économique (Huynh, 2023, p. 3). Les relations se sont normalisées en 1991 dans le cadre de la politique vietnamienne de diversification et de multilatéralisation de ses relations extérieures. Elles ont ensuite évolué progressivement, passant d'un partenariat intégral en 2002 à un partenariat coopératif stratégique en 2009 et, enfin, à un partenariat stratégique intégral en décembre 2022. (Huynh, 2023, p. 4).

La coopération économique est le point central et le plus développé des relations entre la Corée du Sud et le Vietnam. La Corée du Sud est le troisième partenaire commercial du Vietnam et son deuxième marché d'importation, ce qui reflète l'importance et la solidité de leurs liens économiques (ibid.). Les investissements sud-coréens ont également joué un rôle déterminant dans le développement de l'économie vietnamienne, la Corée du Sud étant le quatrième investisseur étranger dans le pays. Cette relation économique forte permet de diminuer un peu la dépendance économique du Vietnam envers la Chine, une diminution particulièrement bienvenue alors que le Vietnam et la Chine se disputent des territoires maritimes en mer de Chine méridionale (Huynh, 2023, p. 5). A l'inverse, la coopération en matière de défense reste limitée. Malgré certains progrès, cette dernière reste encore modeste et les activités conjointes, faute de cadre institutionnel solide, restent rares et irrégulières (ibid., p. 7).

En revanche, même sans réelle coopération en matière de défense, le partenariat entre la Corée du Sud et le Vietnam conserve une importance politique notable, notamment à travers leur statut commun de puissances moyennes. Les deux pays s'appuient sur cette position pour promouvoir ensemble une vision partagée du multilatéralisme dans l'Indopacifique. Hanoï et Séoul défendent une approche multilatérale fondée sur les intérêts et la perspective des puissances moyennes, en soutenant activement les mécanismes régionaux comme l'ASEAN. Cette convergence ouvre la voie vers un approfondissement de leur coopération, non seulement pour renforcer leurs relations

bilatérales et défendre leurs intérêts respectifs, mais aussi pour contribuer à un ordre régional fondé sur des règles et à un multilatéralisme coopératif dans l'Indopacifique (Huynh, 2023, p. 7).

4.1.6 Union européenne

L'UE s'impose progressivement comme un partenaire de sécurité de plus en plus important pour le Vietnam, notamment depuis l'adoption de sa stratégie pour l'Indopacifique. Bien que l'UE ne soit pas un acteur militaire influent en Asie du Sud-Est, son engagement en faveur d'un renforcement de la coopération sécuritaire avec les pays de la région répond au besoin du Vietnam de diversifier ses partenariats (Tran, 2024, p. 131). De plus, pour le Vietnam, les relations avec l'UE et certains États européens constituent un levier diplomatique, juridique et symbolique important. À l'occasion de la 5^e réunion du Comité mixte UE-Vietnam, les deux parties ont « *reaffirmed the importance of ensuring peace, stability, security and freedom of navigation and overflight, stressing the importance for all parties to exercise self-restraint and settle disputes by peaceful means in accordance with international law, especially the 1982 UN Convention on the Law of the Sea (UNCLOS)*. » (EEAS, 22/10/2024)

Le Vietnam a des partenariats stratégiques avec cinq États européens. Un avec l'Espagne établi en 2009, avec l'Angleterre en 2010, l'Allemagne en 2011 et l'Italie et la France en 2013 (Chapman, 2017, p. 40-41). Ces partenariats stratégiques ont facilité l'élargissement de la coopération du Vietnam avec l'UE dans divers domaines, allant de l'économie à la défense et à la sécurité (Ghiasy et al., 2024).

La dimension économique joue un rôle central. L'« accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Vietnam » (EVFTA), en vigueur depuis 2020, place le Vietnam dans un cadre commercial fondé sur des règles et lui permet de réduire sa dépendance à l'égard de la Chine. De son côté, l'UE y voit un moyen de diversifier ses partenariats commerciaux et de sécuriser ses chaînes d'approvisionnement face aux risques de coercition économique (ibid.).

Sur le plan sécuritaire, l'UE dispose d'atouts notables tels que son expérience en gestion de crises, ses programmes de formation et ses ressources technologiques dans des domaines tels que la cybersécurité ou la surveillance maritime (Tran, 2024, p. 132-133). Les dialogues bilatéraux ont confirmé la volonté des deux parties de renforcer la

coopération dans quatre domaines prioritaires : la gestion des crises, la sécurité maritime, la cybersécurité et la lutte contre le terrorisme (ibid. p. 137). Sans fournir de garanties militaires directes, cette approche soutient la résilience vietnamienne et élargit son réseau d'appuis dans les forums multilatéraux.

La principale valeur du partenariat entre le Vietnam et l'UE réside dans son soutien normatif. En défendant un ordre maritime fondé sur le droit international et la liberté de navigation, et en s'opposant aux actions unilatérales en mer de Chine méridionale, l'UE renforce la position juridique du Vietnam (Ghiassy et al., 2024). Considérée par le Vietnam et l'ASEAN comme une puissance d'équilibre non menaçante, l'Europe contribue ainsi à la stabilité régionale et incarne un appui essentiel face aux tensions croissantes entre la Chine et les États-Unis (Tran, 2024, p. 133).

Cependant, le partenariat connaît aussi certaines limites. Par exemple, les priorités concurrentes de l'UE dans ses relations avec d'autres grandes ou aussi des différences institutionnelles. De plus, les préoccupations européennes en matière de droits humains constituent un frein supplémentaire à l'approfondissement de leur coopération sécuritaire (ibid., p. 142).

4.2 Multilatéralisme

En parallèle de sa diplomatie bilatérale, le Vietnam a progressivement fait du multilatéralisme un pilier central de sa politique étrangère, en particulier face aux tensions croissantes en mer de Chine méridionale. Cette approche est perçue comme un moyen de répondre aux défis sécuritaires mais également d'éviter de devenir l'instrument de la compétition entre grandes puissances et de soutenir son développement économique (Tuan & Le, 2021, p. 161). Le recours au multilatéralisme permet au Vietnam d'articuler simultanément ses trois priorités interconnectées, à savoir, la protection sa souveraineté et sa sécurité nationale, la consolidation sa croissance économique et le renforcement son statut et son influence sur la scène internationale (ibid., p. 164).

Le multilatéralisme est utilisé comme instrument de la politique étrangère vietnamienne depuis les années 1990. Toutefois, lors du 13^e Congrès national du PCV en janvier 2021, la diplomatie multilatérale a été élevée à un niveau inédit dans les objectifs de politique étrangère du pays. Cette élévation montre la volonté de Hanoï d'aller au-delà de la simple participation pour assumer « un rôle central, de leadership

et/ou de médiation » et contribuer à façonner les règles du jeu au sein des organisations et forums multilatéraux jugés stratégiques au regard de ses intérêts nationaux (Dang & Nguyen, 2023, p. 98). En effet, le rapport politique issu de ce congrès, un document hautement important qui sert de guide pour les grandes orientations du Vietnam pour les cinq années suivantes, précise que l'un des principaux objectifs de la politique étrangère est d'élever la diplomatie multilatérale à un nouveau niveau, notamment en participant activement aux mécanismes multilatéraux régionaux et mondiaux, en contribuant à leur développement et en jouant un rôle proactif dans les cadres de défense et de sécurité afin de protéger la souveraineté nationale (Tuan & Le, 2021, p. 162).

Le multilatéralisme offre au Vietnam plusieurs avantages stratégiques. Il renforce sa capacité à faire entendre sa voix dans les affaires internationales, à obtenir des soutiens politiques essentiels et à favoriser une gestion pacifique des différends, notamment en mer de Chine méridionale (Chapman, 2017, p. 51). Le Vietnam considère en effet que l'adhésion aux principes du droit international et l'engagement au sein des mécanismes multilatéraux sont le meilleur moyen d'éviter d'être piégé par la compétition entre grandes puissances. Les institutions multilatérales constituent pour les puissances moyennes des espaces privilégiés pour obtenir une marge de manoeuvre vis-à-vis des puissances dominantes et pour légitimer leurs revendications (Tuan & Le, 2021, p. 170).

Ainsi, la stratégie multilatérale vietnamienne s'inscrit dans une double logique. D'un côté, elle répond aux impératifs immédiats de sécurité en mer de Chine méridionale en favorisant le recours aux règles et aux normes internationales pour contrer les comportements coercitifs, notamment de la part de la Chine. De l'autre, elle vise à consolider l'image d'un Vietnam responsable, capable de contribuer activement à la construction des « règles du jeu » internationales et de jouer un rôle moteur dans certains mécanismes régionaux clés (Dang & Nguyen, 2023, p. 98).

L'adoption de cette ligne reflète une transformation plus large des intérêts nationaux du Vietnam. Selon Tuan & Le (2021, p. 176), la participation accrue aux cadres multilatéraux traduit « l'évolution des priorités nationales pour faire face aux changements de l'environnement international » et repose sur « la position nouvellement acquise du pays dans la communauté internationale ». En d'autres

termes, le Vietnam ne se contente plus d'utiliser le multilatéralisme comme un simple outil défensif, mais cherche désormais à s'en servir pour projeter son influence et consolider son rôle de puissance moyenne en Asie.

Cette évolution s'appuie sur un consensus interne plus affirmé en faveur de la promotion de l'image du Vietnam comme puissance moyenne, cherchant à renforcer son statut international et à défendre un ordre fondé sur le droit face aux rapports de force entre grandes puissances. Après plus de trente ans de réformes, le pays dispose désormais de ressources économiques et institutionnelles qui lui permettent de poursuivre cet objectif avec davantage de confiance (Dang & Nguyen, 2023, p. 98).

Dans ce contexte, Hanoï voit dans la diplomatie multilatérale un instrument permettant de conjuguer protection de la souveraineté en mer de Chine méridionale et élévation de son rang international. Elle constitue un complément naturel à sa diplomatie bilatérale : alors que cette dernière vise à diversifier ses partenariats et à renforcer ses capacités, la première offre un cadre pour légitimer ses positions, élargir ses soutiens et inscrire son action dans des dynamiques collectives. En associant ces deux dimensions, le Vietnam cherche à préserver un espace de manœuvre autonome dans un environnement régional dominé par les grandes puissances, tout en consolidant les fondements d'un ordre fondé sur le droit, essentiel à ses intérêts vitaux.

4.2.1 ASEAN

L'intégration du Vietnam à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en 1995 a marqué un tournant majeur dans sa politique étrangère. Initialement motivée par des considérations économiques et la volonté de créer un environnement international favorable à ses réformes domestiques sous le programme *Doi Moi*, cette adhésion s'est progressivement transformée en un instrument central pour défendre ses intérêts en mer de Chine méridionale (Nguyen & Dang, 2018, p. 204 ; Crisis Group, 2021, p. 15). À travers son engagement dans l'ASEAN, Hanoï a cherché à concilier ses impératifs économiques, politiques et sécuritaires tout en s'appuyant sur des cadres multilatéraux pour faire face aux pressions croissantes de la Chine.

L'ASEAN a effectivement offert au Vietnam des opportunités économiques substantielles. L'organisation représente environ 15 % des importations et des exportations de l'économie vietnamienne, ce qui en fait un partenaire clé dans les efforts de Hanoï pour réduire sa dépendance commerciale à l'égard de la Chine et

diversifier ses échanges. De plus, le développement d'une communauté économique intégrée renforcerait la résilience de la région face aux chocs mondiaux et aiderait le Vietnam à rééquilibrer ses échanges avec la Chine tout en soutenant une croissance soutenue (Chapman, 2017, p. 52). Cette ouverture économique s'est accompagnée d'une montée en puissance de la coopération politique et sécuritaire, permettant à Hanoi d'accroître son poids diplomatique et d'amplifier sa capacité de négociation (Ho & Tran, 2023, p. 25).

Dès son adhésion, le Vietnam a progressivement fait de l'ASEAN un pilier de sa stratégie en mer de Chine méridionale. Tout d'abord, avec l'appui de pays partageant des préoccupations similaires, il est parvenu à maintenir la question sur l'agenda de l'organisation, contribuant ainsi à l'internationaliser (Vo, 12/06/2022 ; Crisis Group, 2021, p. 15). Hanoi a utilisé l'ASEAN pour amplifier ses positions et les intégrer à une vision plus large fondée sur un ordre international régi par des règles. Sous la présidence vietnamienne de 2020, la Déclaration des dirigeants de l'ASEAN a réaffirmé l'importance de la paix, de la liberté de navigation et de survol en mer de Chine méridionale, tout en soulignant le rôle central de la CNDUM (Crisis Group, 2021, p. 15). Cette démarche a permis au Vietnam non seulement de consolider un discours régional favorable au droit international mais aussi d'impliquer des acteurs extérieurs dans la recherche de solutions pacifiques et dans la dénonciation des comportements chinois (ibid.).

En 2002, l'ASEAN et la Chine s'étaient mis d'accord pour signer la Déclaration sur la conduite des parties en mer de Chine méridionale (DOC), qui visait à promouvoir une résolution pacifique des différends conformément à la CNUDM (Chapman, 2017, p. 53). Le Vietnam avait joué un rôle clé dans sa rédaction. Toutefois, en raison de son caractère non contraignant et de l'assertivité croissante de Pékin depuis 2009, Hanoi plaide désormais pour l'adoption d'un code de conduite juridiquement contraignant capable de limiter les actions unilatérales de la Chine. Le Vietnam participe donc activement aux négociations pour un « code de conduite » (COC) contraignant, destiné à encadrer les comportements dans les différends maritimes. Selon Hanoi, ce code doit être « substantiel et effectif », juridiquement contraignant et applicable à toute la zone, avec des mécanismes robustes de règlement des différends, y compris par voie d'arbitrage (Crisis Group, 2021, p. 16). Cependant, ces négociations butent sur des divergences entre États membres de l'ASEAN, certains privilégiant leurs propres

intérêts nationaux et entretenant des relations étroites avec Pékin (Vo, 12/06/2022). La Chine, de son côté, refuse de confier à l'ASEAN un rôle significatif dans la gestion de ces litiges, insistant sur des règlements bilatéraux afin de bénéficier d'un rapport de force plus favorable (Scott, 2012, p. 1035).

Parallèlement, l'ASEAN a mis en œuvre des stratégies visant à contenir l'influence chinoise. Ces initiatives incluent l'intégration de puissances extérieures dans ses mécanismes, comme l'invitation des États-Unis et de la Russie au Sommet de l'Asie de l'Est dès 2010, ainsi que la création de l'ADMM-Plus 8, incluant la Chine mais aussi l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Corée du Sud, la Russie, les États-Unis, le Japon et l'Inde (Chapman, 2017, p. 53). Donc, le Vietnam cherche à contenir l'influence croissante de la Chine non pas par des moyens militaires, mais en inscrivant la question à l'agenda des cadres de dialogue multilatéraux centrés sur l'ASEAN et en misant sur la puissance diplomatique collective de l'organisation, tout en sollicitant, lorsque cela est pertinent, l'appui de pays extérieurs (Shoji, 2012, p. 3).

L'ASEAN exerce une influence profonde sur la politique étrangère vietnamienne, en consolidant un socle normatif régional fondé sur le droit international et le principe de non-intervention, tout en créant un périmètre de sécurité essentiel face aux tensions régionales (Ho & Tran, 2023, p. 32). Pour le Vietnam, l'ASEAN constitue un forum clé de dialogue politique et de coopération sécuritaire qui lui permet de répondre collectivement aux pressions chinoises en mer de Chine méridionale grâce à ses mécanismes multilatéraux, ses principes fondateurs et des instruments tels que le Traité d'amitié et de coopération (TAC). En s'appuyant sur cet environnement coopératif, Hanoi a pu progressivement régler des différends bilatéraux, comme les zones maritimes chevauchantes avec la Thaïlande, des problèmes de pêche avec l'Indonésie ou encore les questions liées aux travailleurs migrants en Malaisie. Cette dynamique contribue également à renforcer sa capacité à promouvoir la paix et la stabilité régionales, notamment par l'appui constant au respect de l'UNCLOS, à la Déclaration sur la conduite des parties en mer de Chine méridionale (DOC) et à la conclusion rapide d'un Code de conduite (COC).

Parallèlement, l'ASEAN a permis au Vietnam de consolider son rôle et son image internationale. Grâce à sa participation active aux cadres régionaux tels que l'ARF ou l'ADMM,, le Vietnam s'affirme comme un acteur pivot reconnu par ses partenaires

majeurs, tout en servant de pont entre l'ASEAN et des puissances comme le Japon, les États-Unis, la Russie ou l'Australie. Ce positionnement lui a permis de rapprocher ses intérêts stratégiques de ceux des grandes puissances et de bénéficier d'un soutien externe précieux, notamment par son accession à l'APEC, à l'OMC, ainsi que par son élection au Conseil des droits de l'homme de l'ONU et son siège non permanent au Conseil de sécurité. En favorisant un cadre multilatéral basé sur la confiance et la coopération, l'ASEAN offre ainsi au Vietnam à la fois un espace pour défendre ses intérêts sécuritaires en mer de Chine méridionale et une plateforme pour amplifier son influence diplomatique et politique, tout en renforçant son intégration régionale et globale (Ho & Tran, 2023, p. 32-33).

Toutefois, cette approche se heurte à plusieurs défis. D'une part, les divergences d'intérêts parmi les membres de l'ASEAN fragilisent l'unité du groupe. Certains pays, comme le Cambodge ou le Myanmar, entretiennent des relations étroites avec Pékin et adoptent des positions plus conciliantes, comme en témoigne l'échec de l'ASEAN à publier un communiqué conjoint lors de la réunion ministérielle de 2012 sous la pression chinoise (Emmers, 2014, p. 63 ; Shoji, 2012, p. 19). De plus, les différences de systèmes politiques, de valeurs et de niveaux de développement limitent la confiance et compliquent les efforts d'intégration régionale (Ho & Tran, 2023, p. 33). Enfin, les ressources limitées du Vietnam et les pressions croissantes liées à la rivalité sino-américaine ajoutent de la complexité à sa position (ibid., p. 33).

En dépit de ces contraintes, l'ASEAN demeure pour le Vietnam un cadre indispensable. Elle renforce sa diplomatie multilatérale, légitime ses revendications maritimes et l'insère dans un réseau stratégique où se croisent les grandes puissances. En mobilisant l'ASEAN et ses instruments, Hanoi cherche ainsi à contenir l'ascension chinoise non par la confrontation militaire, mais par une diplomatie multilatérale fondée sur le droit et l'équilibre régional, tout en consolidant sa position économique et politique dans la région (Shoji, 2012, p. 19 ; Ho & Tran, 2023, p. 33).

4.2.2 UN et APEC

L'ASEAN constitue indéniablement le cœur de la politique étrangère du Vietnam en mer de Chine méridionale, mais Hanoi s'appuie également sur d'autres institutions multilatérales pour renforcer son intégration internationale et consolider son statut de puissance moyenne.

Ainsi, le Vietnam cherche à jouer un rôle plus actif au sein des Nations Unies. En 2014, il a notamment participé pour la première fois à une mission pour le maintien de la paix au Soudan du Sud (Chapman, 2017, p. 54). Le Vietnam a également intégré le Conseil des droits de l'homme et le Conseil économique et social de l'ONU, le conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et il a siégé au conseil exécutif de l'UNESCO (Chapman, 2017, p. 55).

Parallèlement, son adhésion à l'APEC en 1998 a permis de dynamiser son économie. En 2016, 80 % des IDE provenaient des pays de l'APEC et ses échanges commerciaux atteignaient 146 milliards de dollar américain (Chapman, 2017, p. 56).

4.3 Les marques d'une puissance moyenne

La politique étrangère du Vietnam, telle qu'elle se déploie à travers ses dimensions bilatérale et multilatérale, illustre pleinement la dynamique propre à une puissance moyenne dans un contexte régional marqué par la rivalité entre grandes puissances et l'assertivité croissante de la Chine en mer de Chine méridionale. Depuis la mise en œuvre du *Doi Moi*, Hanoï a progressivement adopté une stratégie de *hedging* omnidirectionnel visant à diversifier ses relations extérieures tout en renforçant son engagement dans les institutions multilatérales. Cette approche démontre sa volonté de conjuguer la défense de sa souveraineté avec une intégration régionale et internationale accrue, et par là, consolider son statut émergent de puissance moyenne.

D'une part, la diversification des relations bilatérales répond directement au manque d'unité de l'ASEAN face aux tensions en mer de Chine méridionale et aux incertitudes entourant l'engagement à long terme des États-Unis en Asie (Tran, 2024, p. 132). En multipliant les partenariats stratégiques avec des acteurs tels que le Japon, l'Inde, l'Australie ou la Corée du Sud, le Vietnam a su construire un réseau qui réduit sa dépendance à toute grande puissance unique et renforce sa résilience face aux pressions chinoises. Ces coopérations ne se limitent pas à la défense, elles englobent également le commerce, les investissements ou encore la coopération technologique, autant de leviers qui renforcent sa marge de manœuvre diplomatique et sécuritaire tout en évitant les logiques d'alignement strictes (Nguyen & Tran, 2024, p. 17). Cette capacité à influencer le système international pour défendre ses intérêts, même face aux grandes puissances est caractéristique essentielle des puissances moyennes. (Huynh, 2017, p. 65).

D'autre part, l'importance donnée à l'implication dans des organisations multilatérales complète cette stratégie. En renforçant son implication dans l'ASEAN, mais aussi dans l'ONU, l'APEC ou l'OMC, Hanoï utilise les institutions régionales et internationales comme des plateformes pour légitimer ses positions, mobiliser du soutien et inscrire la mer de Chine méridionale dans un ordre fondé sur le droit (Chapman, 2017, p. 57). Par cette démarche, le Vietnam tire parti des instruments multilatéraux pour accroître son pouvoir de négociation vis-à-vis de la Chine, tout en cultivant une image de puissance moyenne responsable et respectueuse des règles internationales. Cette diplomatie multilatérale proactive traduit aussi sa capacité à jouer un rôle de médiateur et de conciliateur en favorisant la coopération régionale et en contribuant à la stabilité collective (Huynh, 2017, p. 65).

Ce double mouvement, diversification bilatérale et multilatéralisation (ibid., p. 67) est typique des puissances moyennes. En multipliant les partenariats stratégiques et en renforçant son intégration régionale via l'ASEAN, le Vietnam limite les risques liés aux rapports de force asymétriques et maximise ses options diplomatiques. Son approche proactive reflète aussi son ambition croissante de consolider son rôle de puissance moyenne dynamique, capable de tirer profit de sa position géostratégique, de son poids économique croissant et de sa capacité à se tenir à égale distance des grandes puissances tout en favorisant un ordre fondé sur le droit (ibid.)

En définitive, la politique étrangère vietnamienne en mer de Chine méridionale montre bien l'évolution d'un État vers le statut de puissance moyenne. Par son habileté à articuler partenariats bilatéraux ciblés et engagements multilatéraux, le Vietnam navigue dans un environnement marqué par des transitions de puissance et des tensions régionales, tout en consolidant son autonomie stratégique et sa crédibilité internationale. Ce positionnement confirme son rôle croissant dans la structure de l'ordre régional en Asie du Sud-Est et sa capacité, en tant que puissance moyenne, à influencer les dynamiques régionales.

Conclusion

Ce mémoire a cherché à analyser dans quelle mesure la politique étrangère du Vietnam mobilise ses caractéristiques de puissance moyenne dans sa politique étrangère dans les conflits territoriaux en mer de Chine méridionale, afin de défendre ses revendications et de préserver ses intérêts nationaux.

Pour répondre à cette question, ce travail a été structuré en quatre chapitres principaux. Premièrement, il a posé les bases théoriques nécessaires à l'analyse en clarifiant le concept de puissance moyenne à travers une typologie tripartite articulée autour de trois approches complémentaires. L'approche positionnelle, fondée sur des critères quantitatifs, permet de situer les États dans la hiérarchie internationale selon leurs capacités objectives. L'approche comportementale s'intéresse quant à elle aux attitudes et aux pratiques adoptées par ces États dans leurs relations internationales. Enfin, l'approche identitaire examine la manière dont un État se perçoit et est perçu par les autres sur la scène mondiale. En mobilisant ces trois dimensions, ce mémoire a établi un cadre analytique cohérent qui a permis de démontrer en quoi et pourquoi le Vietnam peut être considéré comme une puissance moyenne.

Deuxièmement, ce travail a examiné la position du Vietnam en mer de Chine méridionale, en présentant ses revendications maritimes fondées sur une légitimation historique et juridique, conformément à la CNUDM. Il a ensuite analysé l'évolution de sa politique étrangère depuis la réunification en 1975, divisée en trois périodes distinctes. La première (1975-1995) correspond à la mise en œuvre de la politique du *Doi Moi*, visant à créer un environnement extérieur favorable au développement économique dans un contexte de crise. Cette phase a marqué un passage progressif d'une politique étrangère idéologique vers un pragmatisme incarné par le principe de « coopération et lutte », permettant la normalisation des relations avec la Chine et les États-Unis, ainsi que l'adhésion à l'ASEAN. La seconde période (1995-2014) est marquée par le principe « plus d'amis, moins d'ennemis ». Le Vietnam y multiplie les partenariats stratégiques bilatéraux et accru son engagement dans les institutions multilatérales, tout en respectant la doctrine des « trois non », limitant les alliances. Cette phase, soutenue par une forte croissance économique et une diplomatie active, a posé les bases de son identité de puissance moyenne. Toutefois, l'intensification de l'assertivité chinoise a mis en tension cette approche de « coopération et lutte », obligeant Hanoï à concilier défense de sa souveraineté et maintien de liens pragmatiques avec Pékin. La troisième période (2014-aujourd'hui), marquée par l'incident du HS-981, a vu un « *Doi Moi 2.0* » se traduire par une intégration économique renforcée et une diversification accrue des partenariats, facilitée par l'ajout d'un « quatrième non » élargissant les marges de manœuvre stratégiques. Cette évolution a consolidé le Vietnam dans son statut de puissance moyenne.

Troisièmement, ce mémoire a analysé la relation particulière et complexe que le Vietnam entretient avec la Chine. Évoluant constamment dans l'ombre d'une forte asymétrie, le Vietnam doit concilier la défense de sa souveraineté en mer de Chine méridionale avec la nécessité de maintenir des relations stables, en raison notamment de sa dépendance économique vis-à-vis de Pékin. Pour cela, il adopte une stratégie de *hedging*. D'un côté, il cherche à renforcer son engagement avec la Chine par des dialogues à plusieurs niveaux et une coopération économique soutenue. De l'autre, il développe ses capacités de défense, s'appuie sur des institutions multilatérales et consolide ses partenariats stratégiques. Dans ce cadre, la relation avec les États-Unis joue un rôle clé, car elle s'inscrit dans sa stratégie de *hedging* en développant son partenariat sécuritaire, et permet au Vietnam de renforcer sa posture dissuasive face à la Chine. Toutefois, dans un contexte de rivalité sino-américaine croissante, Hanoï doit faire preuve de prudence et maintenir une politique d'équilibre soigneusement calibrée pour préserver son autonomie stratégique.

Et enfin, quatrièmement, ce travail a étudié les axes de partenariats stratégiques bilatéraux et de multilatéralisme. Les partenariats stratégiques ont permis à Hanoï de tisser un réseau dense de relations, non seulement avec de grandes puissances comme la Chine, les États-Unis, la Russie ou l'Inde, mais aussi avec des puissances moyennes partageant des intérêts communs telles que le Japon, l'Australie et la Corée du Sud. Parallèlement, le Vietnam mise sur le multilatéralisme pour gérer les différends en mer de Chine méridionale, en s'appuyant en particulier sur l'ASEAN. Cette approche multilatérale contribue non seulement à son intégration internationale et à la création d'un environnement favorable à sa croissance économique, mais elle soutient également son affirmation progressive en tant que puissance moyenne.

Tout au long de ce mémoire, il a été démontré que le Vietnam déploie une véritable stratégie de puissance moyenne en mer de Chine méridionale. En mobilisant la typologie présentée dans le premier chapitre, il est possible de comprendre comment le Vietnam utilise ses attributs de puissance moyenne dans sa politique étrangère afin de défendre ses revendications et ses intérêts dans cette zone stratégique.

Sur le plan positionnel, le Vietnam renforce activement ses capacités nationales. Il investit considérablement dans la modernisation de sa marine et de ses forces de surveillance maritime, augmentant ainsi sa capacité de dissuasion face aux actions

hostiles. Par ce renforcement, il parvient à projeter une influence relative dans la région et à contribuer à l'équilibre de l'ordre indo-pacifique en fonction de ses propres intérêts, consolidant ainsi sa crédibilité comme acteur sécuritaire régional.

Sur le plan comportemental, son rôle de puissance moyenne est particulièrement marqué. D'une part, le Vietnam assume une fonction de leader régional en initiant des dialogues multilatéraux et en mobilisant les institutions régionales comme l'ASEAN pour la gestion des différends. D'autre part, il œuvre au maintien du statu quo en équilibrant ses relations entre la Chine et les États-Unis, tout en approfondissant ses liens économiques avec Pékin, il s'appuie sur Washington pour contenir l'assertivité chinoise. Il agit également en médiateur, en encourageant la coopération régionale et en évitant les affrontements directs. En parallèle, il développe des partenariats stratégiques avec d'autres puissances moyennes telles que le Japon, l'Inde, l'Australie ou la Corée du Sud, avec qui il partage des intérêts en commun, afin de diversifier ses alliances et d'accroître son autonomie stratégique. Le Vietnam joue aussi un rôle de légitimateur de l'ordre régional fondé sur des règles (Erskine, 2022, p. 7). Il cherche à préserver le cadre institutionnel de l'Indo-Pacifique, à défendre la souveraineté des États et à promouvoir l'intégrité territoriale comme principes non négociables. Il s'efforce de régionaliser les différends par l'ASEAN et ses mécanismes institutionnels tout en dissuadant les accords bilatéraux entre Pékin et des puissances mineures, qui affaibliraient l'approche multilatérale. Il soutient par ailleurs la mise en place d'un code de conduite en mer de Chine méridionale afin de renforcer la régulation des comportements et de limiter les risques d'escalade.

Enfin, sur le plan identitaire, bien que le Vietnam ne se définisse pas explicitement comme une puissance moyenne, il est perçu comme tel par les grandes et petites puissances impliquées dans la région. Il est reconnu comme un acteur clé dont les décisions, bien que contraintes par la rivalité sino-américaine et ses impératifs internes, influencent directement l'équilibre régional. Ainsi, la mer de Chine méridionale ne constitue pas seulement un enjeu de souveraineté pour Hanoï, mais également un espace où le Vietnam affirme et incarne son identité de puissance moyenne.

En définitive, pour conclure et ouvrir la réflexion, il peut être intéressant de rappeler que la politique étrangère du Vietnam en mer de Chine méridionale s'inscrit dans un cadre plus large où les différends maritimes, bien qu'importants, ne représentent qu'un

aspect de ses priorités. Il est possible de déterminer trois piliers fondamentaux qui structurent la politique étrangère du Vietnam (Ho & Tran, 2023, p. 25). Tout d'abord, la garantie de la sécurité nationale, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance et de l'identité de l'État. Ensuite, le maintien de l'unité et de la stabilité du système politique. Et enfin, la création d'un environnement favorable au développement économique et à l'élévation du statut du pays sur la scène internationale.

Dans ce cadre, le Vietnam a annoncé une vision ambitieuse pour 2045 à travers le « *Vietnam 2045 report* ». Ce plan stratégique fixe pour objectif de faire du Vietnam un pays à revenu élevé et de le hisser parmi les États considérés comme développés (VietnamPlus, 23/05/2024). Pour atteindre ce but, Le Vietnam doit intensifier ses efforts dans plusieurs domaines, en s'appuyant sur quatre axes majeurs définis par quatre résolutions clés (Vietnam News, 07/06/2025) : la protection et promotion du secteur privé, la mise en avant de la science, une réforme institutionnelle du système juridique, et enfin, une intégration internationale approfondie.

À première vue, cette stratégie semble fortement axée sur le développement économique et technologique. Toutefois, elle s'inscrit dans une continuité historique. Près de quarante ans auparavant, la politique du *Doi Moi* avait déjà pour ambition d'ouvrir le pays au monde afin de sortir d'une crise profonde et de stimuler son développement. Bien que le contexte et l'échelle des objectifs diffèrent largement, les deux démarches, séparées de près de 40 ans, partagent le même objectif de tirer parti de l'ouverture et de l'intégration internationale pour soutenir le développement économique et la rehausse du statut du Vietnam.

Dans ce contexte, les différends en mer de Chine méridionale apparaissent comme un obstacle majeur à surmonter. La sécurisation des routes maritimes, l'accès aux ressources énergétiques et halieutiques, et la défense de la souveraineté côtière sont essentiels pour préserver les fondements du modèle économique vietnamien. En ce sens, la capacité du Vietnam à gérer ces disputes conditionne non seulement sa sécurité, mais aussi la réalisation de ses ambitions économiques à long terme. Face à l'assertivité chinoise, il doit maintenir un équilibre délicat entre la défense de ses revendications et la préservation d'un environnement régional relativement stable, indispensable pour garantir la continuité de ses échanges commerciaux et attirer les

investissements étrangers nécessaires à son développement. En d'autres termes, la stabilité régionale est une condition *sine qua non* à l'accomplissement de ses ambitions nationales

Pour répondre à ces défis, le Parti communiste vietnamien a adopté la résolution n°59, qui réaffirme la centralité de l'intégration internationale dans la stratégie nationale (VietnamPlus, 01/06/2025). Elle insiste sur la nécessité d'une intégration progressive, en privilégiant d'abord l'économie et le commerce, avant de renforcer la coopération politique, diplomatique et sécuritaire (ibid.). L'accent est mis sur la participation active aux institutions régionales et mondiales, le développement de partenariats stratégiques et la diversification des relations économiques afin de réduire la dépendance vis-à-vis de quelques grandes puissances (ibid.).

La situation actuelle se distingue toutefois par un contexte international en mutation. Dans un monde de plus en plus multipolaire, où les rivalités entre grandes puissances restructurent l'ordre régional et global, le Vietnam doit trouver une place lui permettant de préserver son autonomie et de poursuivre son développement. Son statut émergent de puissance moyenne témoigne de sa capacité à naviguer dans cet environnement complexe. À travers sa vision pour 2045 et les initiatives comme la résolution n°59 pour l'atteindre, le Vietnam cherche à transformer ses atouts économiques, diplomatiques et géopolitiques en leviers pour s'affirmer durablement, renforcer sa résilience face aux pressions extérieures et consolider son rôle dans l'Indo-Pacifique.

En conclusion, bien que le gouvernement vietnamien n'ait jamais officiellement revendiqué le statut de puissance moyenne, sa politique étrangère actuelle en mer de Chine méridionale en porte toutes les caractéristiques : diversification des partenariats, engagement actif dans les institutions multilatérales, refus des logiques d'alignement, et promotion d'un ordre fondé sur le droit. Cette posture montre sa détermination quant à la protection de son autonomie stratégique tout en consolidant son influence régionale. Toutefois, avec sa vision pour 2045, le pays affiche désormais des objectifs de transformation encore plus ambitieux qui inclut de devenir une nation à revenu élevé, technologiquement avancée et pleinement intégrée à l'ordre international. Dans cette perspective, le Vietnam pourrait progressivement dépasser les limites traditionnelles de la puissance moyenne pour s'affirmer comme un acteur régional au

premier plan. Ce tournant ouvre de nombreuses pistes d'analyse pour l'avenir, notamment sur la manière dont le Vietnam parviendra à combiner ses aspirations nationales avec les contraintes d'un environnement géopolitique instable et d'un voisin particulièrement puissant, et à quelle échelle il saura influencer l'architecture de sécurité de l'Indo-Pacifique.

Bibliographie

Monographies

Cooper, A., Higgott, R., Nossal, K. (1993) Relocating Middle Powers: Australia and Canada in a Changing World Order. Vancouver : UBC Press.

Holbraad C. (1984). Middle power and international politics. London: McMillan

Ping, J.H. (2005). Middle Power Statecraft: Indonesia, Malaysia and the Asia-Pacific (1st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781351153041>

Chapitres d'ouvrages

Chaturvedy, R. (2018). The Reinvigoration of India–Vietnam Partnership under Prime Minister Modi. Dans: Hiep, H.L. & Tsvetov, A. (Eds.), *Vietnam's Foreign Policy under Doi Moi*, p. 117-140. Singapore: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814818155-011>

Dosh, J. & Kliem, F. (2017). Regional security. Dans: Connors, M.K., Davison, R., & Dosch, J. *The New Global Politics of the Asia-Pacific: Conflict and Cooperation in the Asian Century* (3rd ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315625669>

Do, T. & Dinh, J. (2018). Vietnam–Japan Relations: Moving Beyond Economic Cooperation? Dans: Hiep, L.H. & Tsvetov, A. (Eds.), *Vietnam's Foreign Policy under Doi Moi*, p. 96-116. Singapore: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814818155-010>

Fels, E., & Vu, T.M. (2016). Introduction: Understanding the importance of the disputes in the South China Sea. Dans: Fels, E. & Vu, T.M. (Eds.), *Power politics in Asia's contested waters: Territorial disputes in the South China Sea*, p. 3–23. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-319-26152-2_1

Gilley, B., & O'Neil, A. (2014). China's Rise through the Prism of Middle Powers. Dans: Gilley, B. & O'Neil, A. (Eds.), *Middle Powers and the Rise of China*, p. 1–22. Georgetown University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctt7zswkb.5>

Hiep, L. H. (2016). The Economic Determinants of Vietnam's South China Sea Disputes with China. Dans: *Living Next to the Giant: The Political Economy of*

Vietnam's Relations with China under Doi Moi, p. 123-151. Singapore: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814459648-010>

Hiep, L.H. (2016). Vietnam's Pursuit of Alliance Politics in the South China Sea. Dans: Fels, E. & Vu, T.M. (Eds). *Power Politics in Asia's Contested Waters. Global Power Shift*, p. 271-288. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-319-26152-2_13

Hiep, L.H. (2018). 1. Introduction: The Making of Vietnam's Foreign Policy under Doi Moi. In L. Hiep & A. Tsvetov (Eds.), *Vietnam's Foreign Policy under Doi Moi*, p. 3-22. Singapore: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814818155-006>

Hiep, L. H. (2021). The Vietnam-US Security Partnership and the Rules-based International Order in the Age of Trump. Dans: *The Vietnam-US Security Partnership and the Rules-Based International Order in the Age of Trump*, p. 1-27. Singapore: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814881555>

Jordaan, E. (2018). Faith no More: Reflections on the Distinction between Traditional and Emerging Middle Powers. Dans: De Swielande, Tanguy S. et al. *Rethinking middle powers in the Asian century: New Theories, New Cases*, p. 122-134. New York: Routledge

Manicom, J., & Reeves, J. (2014). Locating Middle Powers in International Relations Theory and Power Transitions. Dans: Gilley, B. & O'Neil, A. (Eds.), *Middle Powers and the Rise of China*, p. 23-44. Georgetown University Press. <https://doi.org/10.2307/j.ctt7zswkb.6>

McEwen-Fial, S. & Brand, A. (2016). Navigating Stormy Waters: The Triangular Relationship between the United States, Vietnam and China and the South China Sea Disputes. Dans: Fels, E. & Vu, T.M. (Eds), *Power Politics in Asia's Contested Waters. Global Power Shift*. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-319-26152-2_12

Nguyen, H.T. (2022). Vietnam's Position on the Sovereignty over the Paracels and the Spratlys: Its Maritime Claims. Dans: Lee, E.Y.J. (Eds) *ASEAN International Law*. Singapore: Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-16-3195-5_14

Nguyen, P. (2018). The Evolution of Strategic Trust in Vietnam-U.S. Relations. Dans: Hiep, H.L. & Tsvetov, A. (Eds.), *Vietnam's Foreign Policy under Doi Moi*, p. 47-71. Singapour: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814818155-008>

Nguyen, T.D. & Dang, C.D. (2018). Vietnam's Decision to Join ASEAN: The South China Sea Disputes Connection. In Hiep, L.H. & Tsvetov, A. (Eds.), *Vietnam's Foreign Policy under Doi Moi*, p. 186-208. Singapour: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814818155-014>

Schofield, C. (2013). What's at stake in the South China Sea? Geographical and geopolitical considerations. Dans: *Beyond Territorial Disputes in the South China Sea*. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing. <https://doi.org/10.4337/9781781955949.00011>

Thayer, C.A. (2018). 2. The Evolution of Vietnamese Diplomacy, 1986–2016. Dans: Hiep, L.H. & Tsvetov, A. (Eds.), *Vietnam's Foreign Policy under Doi Moi*, p. 23-44. Singapore: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814818155-007>

Tran, B. (2024). The European Union in Vietnam's Diversification of Security Partners. Dans: Joshi, Y., Nishida, I. & Chaturvedi, D. (Eds) *The European Union as a Security Actor in the Indo-Pacific*. Singapore: Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-981-97-4453-4_10

Tsvetov, A. (2018). Vietnam–Russia Relations: Glorious Past, Uncertain Future. Dans: Hiep L.H. & Tsvetov A. (Eds.), *Vietnam's Foreign Policy under Doi Moi*, p. 141-165. Singapore: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814818155-012>

Tuan, H.A. (2017). A Vietnamese Perspective on the South China Sea Dispute. Dans: Storey, I. & Lin, C. (Eds.), *The South China Sea Dispute: Navigating Diplomatic and Strategic Tensions*, p. 186-204. Singapore: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814695565-009>

Tuan, H.A. (2018). Vietnam's South China Sea Strategy since 2007. Dans: Hiep, L.H. & Tsvetov, A. (Eds.), *Vietnam's Foreign Policy under Doi Moi*, p. 211–234. Singapore: ISEAS Publishing. <https://doi.org/10.1355/9789814818155-015>

Tung, B.X. (2024). Beyond Bamboo Diplomacy: Unpacking Vietnam's Ascent as a Regional Middle Power. Dans: Vinod K.A. & T. M.C. *The Oxford Handbook of Geoeconomics and Economic Statecraft*, p. 493-516. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780197673546.013.15>

Vuving, A. (2023). The Evolution of Vietnamese Foreign Policy in the Doi Moi Era. Dans: Ljunggren, K. & Perkins, D. (Eds.). *Vietnam: Navigating a Rapidly Changing*

Economy, Society, and Political Order, p. 345-369.
https://doi.org/10.1163/9781684176779_017

Wilkins, T.S. (2018). Defining middle powers through IR theory: Three images. Dans: De Swielande, Tanguy S. et al. *Rethinking middle powers in the Asian century: New Theories, New Cases*, p. 45-61. New York: Routledge.

Articles scientifiques

Amer, R. (2014) China, Vietnam, and the South China Sea: Disputes and Dispute Management. *Ocean Development & International Law*, 45(1), p. 17-40.
<https://doi.org/10.1080/00908320.2013.839160>

Chakraborti, T. (2012). China and Vietnam in the South China Sea Dispute: A Creeping 'Conflict–Peace–Trepidation' Syndrome. *China Report*, 48(3), p. 283-301. <https://doi.org/10.1177/0009445512462313>

Chaoying, Z. & Yilmaz, S. (2023). Vietnam's Strategic Choice in the Context of US–China Competition. *China Quarterly of International Strategic Studies*, 9(1), p. 1–23
<https://doi.org/10.1142/S2377740023500082>

Chapman, N. (2017). Mechanisms of Vietnam's Multidirectional Foreign Policy. *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, 36(2), p. 31–69. <http://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:gbv:18-4-10612>

Chapnick, A. (1999). The middle power. *Canadian Foreign Policy Journal*, 7(2), 73–82. <https://doi.org/10.1080/11926422.1999.9673212>

Carr, A. (2014) Is Australia a middle power? A systemic impact approach. *Australian Journal of International Affairs*, 68(1), p. 70-84.
<https://doi.org/10.1080/10357718.2013.840264>

Dang, C. T., & Nguyen, V. T. (2023). Decoding Vietnam's Foreign Policy After the Thirteenth National Party Congress: Process, Continuity, and Adjustment. *TRaNS: Trans -Regional and -National Studies of Southeast Asia*, 11(1), p. 89–101. DOI: 10.1017/trn.2022.9

- De Bhal, J. (2023). Rethinking 'middle powers' as a category of practice: stratification, ambiguity, and power. *International Theory*, 15(3), 404–427. DOI :10.1017/S1752971923000118
- De Gurung, A. (2018). China, Vietnam, and the South China Sea. *Indian Journal of Asian Affairs*, 31(1-2), p. 1-20. <https://www.jstor.org/stable/10.2307/26608820>
- Do, M.L. (2023). Maritime cooperation in the South China Sea: A case study of Japan and Vietnam. *The Japan Institute of International Affairs*. https://www.jiia-jic.jp/en/news/mt_items/2023-10-24_2.pdf
- Do, T.H. (2017). Vietnam's claims in the South China Sea. Dans: Do, T.H. *Vietnam and the South China Sea: Politics, Security and Legality*, p. 28-65. London: Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315680781>
- Do, T.H. (2018) Vietnam: riding the Chinese tide. *The Pacific Review*, 31(2), p. 205-220. <https://doi.org/10.1080/09512748.2017.1377282>
- Do, T.H. (2020). Vietnam: Charting out its own Pathway. *Journal of East Asia Security*, 1, p. 1–9. [Vietnam: Charting out its own Pathway Việt Nam: Tìm một lối đi riêng | Published in Journal of East Asia Security](#)
- Do, T.T. (2016). "Firm in principles, flexible in strategy and tactics": Understanding the logic of Vietnam's China policy. *Asian Journal of Comparative Politics*, 2(1) p. 24–39. <https://doi.org/10.1177/2057891116677350>
- Do, T.T. (2022). Vietnam's Emergence as a Middle Power in Asia: Unfolding the Power-Knowledge Nexus. *Journal of Current Southeast Asian Affairs*. 41(2), p. 279-302. <https://doi.org/10.1177/18681034221081146>
- Do, T.T. (2022). Vietnam's growing agency in the twenty-first century. *The Pacific Review*, 35(2), p. 319-341. <https://doi.org/10.1080/09512748.2021.1998206>
- Dung, P.X. (2022). "No One Can Force Vietnam to Choose Sides": Vietnam as a Self-Reliant Middle Power. *Asia Policy*, 17(4), p. 151-179. <https://dx.doi.org/10.1353/asp.2022.0061>.
- Efstathopoulos, C. (2018). Middle Powers and the Behavioural Model. *Global Society*, 32(1), p. 47–69. <https://doi.org/10.1080/13600826.2017.1351422>

- Emmers, R. (2014). ASEAN's Search for Neutrality in the South China Sea Ralf. *Asian Journal of Peacebuilding*, 2(1), p. 61-77. DOI : 10.18588/201405.000019
- Emmers, R. & Teo, S. (2015). Regional security strategies of middle powers in the Asia-Pacific. *International Relations of the Asia-Pacific*, 15(2), p.185-216. <https://doi.org/10.1093/irap/1cu020>
- Erskine, A. (2022). The Middle Power Dynamic in the Indo-Pacific: Unpacking How Vietnam and Indonesia Can Shape Regional Security and Economic Issues. *Journal of Indo-Pacific Affairs*. [The Middle Power Dynamic in the Indo-Pacific: Unpacking How Vietnam and Indonesia Can Shape Regional Security and Economic Issues](#)
- Hiep, L.H. (2012). Vietnam's strategic trajectory: From internal development to external engagement. *Australian Strategic Policy Institute*. <http://www.jstor.org/stable/resrep04019>
- Hiep, L.H. (2013). Vietnam's Hedging Strategy against China since Normalization. *Contemporary Southeast Asia: A Journal of International and Strategic Affairs*, 35(3), p. 333 - 368. DOI :[10.1355/CS35-3B](#)
- Hiep, L.H. (2018). America's Free and Open Indo-Pacific Strategy: A Vietnamese Perspective. *ISEAS – Yusof Ishak Institute*, 43. [2018/43 America's Free and Open Indo-Pacific Strategy: A Vietnamese Perspective - ISEAS-Yusof Ishak Institute](#)
- Hiep, L.H. (2019). Vietnam's Position on the South China Sea Code of Conduct. *ISEAS – Yusof Ishak Institute*, 22. [2019/22 "Vietnam's Position on the South China Sea Code of Conduct" by Le Hong Hiep - ISEAS-Yusof Ishak Institute](#)
- Ho, H.V. & Tran M.T. (2023). Vietnam's foreign policy with ASEAN: A national interest approach (1986- 2020). *International Journal of Advanced and Applied Sciences*, 10(10), p. 25-35 DOI : [10.21833/ijaas.2023.10.003](#)
- Hoang, A.T. & Do, T.T. (2016). U.S.-Vietnam Security Cooperation: Catalysts and Constraints. *Asian Politics & Policy*, 8(1), p. 179-192. <https://doi.org/10.1111/aspp.12229>
- Howe, B. (2017). Korea's Role for Peacebuilding and Development in Asia. *Asian Journal of Peacebuilding*, 5(2), p. 243-266. DOI : 10.18588/201711.00a017

Huynh, T.S. (2017). Australia's Engagement in the South China Sea under the Prospect Theory Approach and Implications for Australia-Vietnam Relations. *Asian Culture and History*, 9(2), p. 60-70. DOI: [10.5539/ach.v9n2p60](https://doi.org/10.5539/ach.v9n2p60)

Huynh, T.S. (2023). What to Expect from the Vietnam–South Korea Comprehensive Strategic Partnership. *ISEAS - Yusof Ishak Institute*, 4. [2023/4 "What to Expect from the Vietnam–South Korea Comprehensive Strategic Partnership" by Huynh Tam Sang - ISEAS-Yusof Ishak Institute](#)

Karim, M.F., & Nabila, R. (2022). Role Conception of the Asia-Pacific Middle Powers: Comparative Analysis of Indonesia, South Korea, Australia and Vietnam. *Journal of Asian Security and International Affairs*, 9(2), p. 231-254. <https://doi.org/10.1177/23477970221098469>

Le, D.T. (2019). Vietnam as an emerging power towards 2030 and beyond. *The Russian Journal of Vietnamese Studies*, 2(2), p. 7-17. Doi : [10.24411/2618-9453-2019-10023](https://doi.org/10.24411/2618-9453-2019-10023)

Le, D.T. (2021). A Multi-level Approach to Vietnam Foreign Policy: From Security Preoccupation to Middle Power Role. *Strategic Analysis*, 45(4), p. 321-335. <https://doi.org/10.1080/09700161.2021.1938942>

Le, D.T. & Vu, N.T. (2022). The COVID-19 Pandemic and the Emergence of Vietnam as a Middle Power. *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, 41(2), p. 303-325. Doi: [10.1177/18681034211057569](https://doi.org/10.1177/18681034211057569)

Murphy, A.M. (2017) Great Power Rivalries, Domestic Politics and Southeast Asian Foreign Policy: Exploring the Linkages. *Asian Security*, 13(3), p. 165-182. <https://doi.org/10.1080/14799855.2017.1354566>

Nguyen, C.A. (2023) The South China Sea for China, the United States, and what choice for Vietnam. *Cogent Social Sciences*, 9(1). <https://doi.org/10.1080/23311886.2023.2204570>

Nguyen, H.K.T., Ho, M.T. & Vuong, Q-H. (2021). Probing Vietnam's Legal Prospects in the South China Sea Dispute. *Asia policy*, 16(3), p. 105-132. DOI: [10.1353/asp.2021.0035](https://doi.org/10.1353/asp.2021.0035)

- Nguyen, M.G. & Tran, X.H. (2024). Looking back on the Australia-Vietnam relationship in the context of Asian century. *The Malaysian Journal of International Relations*, 12(1), p. 1-20. <https://doi.org/10.22452/mjir.vol12no1.4>
- Nguyen, T.L.A. (2016). The South China Sea Award: Legal Implications for Vietnam. *Contemporary Southeast Asia*, 38(3), p.369-374. <http://www.jstor.org/stable/24916761>
- Pinotti, T. (2015). China and Vietnam in the South China SEA : disputes and strategic questions. *AUSTRAL: Brazilian Journal of Strategy & International Relations*, 4(8), p. 158-178. <https://doi.org/10.22456/2238-6912.59949>
- Putra, B.A. (2024) Tread with caution: Vietnam's retaliatory and deference measures vis-à-vis assertiveness at sea. *Asian Journal of Political Science*, 32(1), p. 57-76. <https://doi.org/10.1080/02185377.2024.2351390>
- Scott, D. (2012). Conflict Irresolution in the South China Sea. *Asian Survey*, 52(6), p. 1019-1042. DOI: [10.1525/as.2012.52.6.1019](https://doi.org/10.1525/as.2012.52.6.1019)
- Shoji, T. (2012). Vietnam, ASEAN, and the South China Sea: Unity or Diverseness? *NIDS Journal of Defense and Security*, 13. [bulletin_e2012_2.pdf](https://nids.go.jp/publications/bulletin_e2012_2.pdf)
- Siracusa, J. & Nguyen, H. (2017). Vietnam-U.S. Relations: An Unparalleled History. *Orbis*, 61(3), p. 404-422. <https://doi.org/10.1016/j.orbis.2017.05.004>
- Southgate, L. (2025) Explaining ASEAN institutional balancing success and failure. *Asian Security*, p. 1-19. <https://doi.org/10.1080/14799855.2025.2527885>
- Thayer, C.A. (2011). Chinese Assertiveness in the South China Sea and Southeast Asian Responses. *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, 30(2), p. 77-104. <https://doi.org/10.1177/186810341103000205>
- Thayer, C.A. (2011). The Tyranny of Geography: Vietnamese Strategies to Constrain China in the South China Sea. *Contemporary Southeast Asia*, 33(3). p. 348-369. DOI: [10.1355/cs33-3d](https://doi.org/10.1355/cs33-3d)
- Thayer, C.A. (2016). Vietnam's Strategy of 'Cooperating and Struggling' with China over Maritime Disputes in the South China. *Journal of Asian Security and International Affairs*, 3(2), p. 200-220 2016. DOI: 10.1177/2347797016645453

Tran, L.A. & Georges, M. (2013). Viêt-nam : coopération vs. alliance. *Outre-Terre*, 37(3), p. 393-406. <https://doi.org/10.3917/oute1.037.0393>.

Trinh, V. D., & Huyen, H.D. (2024). Vietnam's response to the US Indo-Pacific strategy in the context of a rising China. *Journal of Current Southeast Asian Affairs*, 43(1), p.120-147. <https://doi.org/10.1177/18681034241237813>

Trinh, V. D. (2025). Vietnam's nuanced securitization of China's assertiveness in the South China Sea. *The Pacific Review*, p. 1–30. <https://doi.org/10.1080/09512748.2025.2532614>

Tuan, H.A. & Le, H.B. (2021). Decoding Vietnam's Multilateral Diplomacy. *East Asia*, 39, p. 161–179. <https://doi.org/10.1007/s12140-021-09375-w>

Tuan, H.A., Binh, L.H., & Huong, T.T. (2020). Shedding to Grown: The Coming Doi Moi 2.0 in Vietnam's Foreign Policy. *Humanities & Social Sciences Reviews*, 8(3), 131-140. <https://doi.org/10.18510/hssr.2020.8315>

Tüter, M. (2022). Vietnam's Policy over South China Sea: Potential for Conflict Escalation? *International Journal of Political Studies*, 8(2), p. 63-74. DOI: 10.25272/icps.1145238

Vo, X.V. (2020) India in Vietnam's Foreign Policy. *Strategic Analysis*, 44(1), p. 31-44. <https://doi.org/10.1080/09700161.2020.1699997>

Vu, N.T. (2024). Vietnam's incomplete middle-power identity: the complexity of the “Self” and “Other”. *International Area Study Review*, 27(2), p. 122-140. <https://doi.org/10.69473/iasr.2024.27.2.122>

Wang, F. & Womack, B. (2019) Jawing through Crises: Chinese and Vietnamese Media Strategies in the South China Sea. *Journal of Contemporary China*, 28(119), p. 712-728. <https://doi.org/10.1080/10670564.2019.1580429>

Zeberlein, J. (2024). Vietnam and the Four Nos-How Chinese Actions in the South China Sea Influence Vietnam's Hedging Strategy. *Naval War College Review*, 7(1), 8. <https://digital-commons.usnwc.edu/nwc-review/vol77/iss1/8>

Working papers

Crisis Group (2021). Vietnam Tacks Between Cooperation and Struggle in the South China Sea. *Asia Report* n°318. [Vietnam Tacks Between Cooperation and Struggle in the South China Sea](#)

Hurrell, A. (2000). Some Reflections on the Role of Intermediate Powers in International Institutions. Dans: Hurrell, A. et al. (Eds., *Paths to Power: Foreign Policy Strategies of Intermediate States*. Working Paper, 244. Princeton, USA: Latin American Programme of the Woodrow Wilson International Centre for Scholars.

Hiep, L.H. (2017). The Strategic Significance of Vietnam-Japan Ties. ISEAS-Yusof Ishak Institute, 23. [2017/023 - The Strategic Significance of Vietnam-Japan Ties | SEALionPLUS](#)

Pedrozo, R. (2014). China versus Vietnam: An Analysis of the Competing Claims in the South China Sea. *Center for Naval Analyses (CNA)*. [China versus Vietnam: An Analysis of the Competing Claims in the South China Sea \)](#)

Sacks, B. (2022). The Political Geography of the South China Sea Disputes. *RAND Research Primer*. Santa Monica, CA: RAND Corporation. <https://www.rand.org/pubs/perspectives/PEA2021-1.html>

Wood, B. (1987). Middle powers in the international system: a preliminary assessment of potential. *WIDER Working Papers*, 1987/011. World Institute for Development Economic Research (UNU-WIDER). <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/WP11.pdf>

Articles en ligne

Asia Maritime Transparency Initiative (13 septembre 2017). A Blueprint for Fisheries Management and Environmental Cooperation in the South China Sea. *Center for Strategic and International Studies (CSIS)*. [A Blueprint for Fisheries Management and Environmental Cooperation in the South China Sea | Asia Maritime Transparency Initiative](#)

Asia Maritime Transparency Initiative (25 juillet 2018). A Blueprint for Cooperation on Oil and Gas Production in the South China Sea. *Center for Strategic and International Studies (CSIS)*. [A Blueprint for Cooperation on Oil and Gas Production in the South China Sea | Asia Maritime Transparency Initiative](#)

Asia Maritime Transparency Initiative (21 mars 2025). Scaling Up: Vietnam's Islands (and Harbors) Continue to Grow. *Center for Strategic and International Studies (CSIS)*. [Scaling Up: Vietnam's Islands \(and Harbors\) Continue to Grow | Asia Maritime Transparency Initiative](#)

Ghiassy, R., Chen, J. & Panda, J. (24 mai 2024). Convergence in Vietnam, EU interests a harbinger of Indo-Pacific order. Institute for Security and Development Policy, 32. [Convergence in Vietnam, EU Interests a Harbinger of Indo-Pacific Order? - Institute for Security and Development Policy](#)

Gupta, R. & Dey, S. (10 septembre 2024). India and Vietnam: forging a forwards-looking strategic partnership. *Institute for Security & Development Policy*, 53. [India and Vietnam: Forging a Forward-Looking Strategic Partnership - Institute for Security and Development Policy](#)

Huong, L.T. (30 septembre 2020). Rough Waters Ahead for Vietnam-China Relations. *Carnegie Endowment for International Peace*. [Rough Waters Ahead for Vietnam-China Relations | Carnegie Endowment for International Peace](#)

Thayer, C.A. (6 juin 2023). The 50-year transformation of Australia-Vietnam relations. *AsiaLink*. [The 50-year transformation of Australia-Vietnam relations | Asialink](#)

Documents officiels

Ministère de la Défense. (2004). Vietnam's National Defense in the early years of the 21st century. Hanoi : Ministère de la Défense. <https://mod.gov.vn/en/intro/detail?ldmy¤t=true&urile=wcm%3apath%3a/mod/sa-mod-en/vnd/sa-en-dod-dp/sa-en-dv-mf-stqp/31cc80d8-9f20-4cea-a224-8dd56db346c6>

Ministère de la Défense. (2019). Vietnam national defence. Hanoi: Ministère de la Défense. <https://mod.gov.vn/en/intro/vnd/sa-en-dod-dp/sa-en-dv-mf-stqp/17493317-e8da-4830-ba9d-75d7b39df332>

Information en ligne

Asia Maritime Transparency Initiative. (n.d.). Chinese power projection capabilities in the South China Sea. *Center for Strategic and International Studies*. <https://amti.csis.org/chinese-power-projection/>

Lowy Institute. (2024). Asia power index: 2024 edition. *Lowy Institute*.
<https://power.lowyinstitute.org>

Global Firepower. (2025). 2025 Vietnam military strength. *Global Firepower*.
https://www.globalfirepower.com/country-military-strength-detail.php?country_id=vietnam

Global Firepower. (2025). Comparison of China and Vietnam military strengths. *Global Firepower*.
<https://www.globalfirepower.com/countries-comparison-detail.php?country1=china&country2=vietnam>

WorldData. (2025). Vietnam: Country data and statistics. *WorldData*.
<https://www.worlddata.info/asia/vietnam/index.php>

Worldometer. (2025). China population. *Worldometer*.
<https://www.worldometers.info/world-population/china-population/>

Worldometer. (2025). Vietnam population. *Worldometer*.
<https://www.worldometers.info/world-population/vietnam-population/>

Articles de presse en ligne

Borton, J. (9 décembre 2024). Vietnam quiet, firm and resilient in the South China Sea. *Asia Times*. [Vietnam quiet, firm and resilient in the South China Sea - Asia Times](#)

Chen, A. (29 Octobre 2024). South China Sea: Vietnam's growing Spratly outposts spark flashpoint concern in China. *South China Morning Post*. [South China Sea: Vietnam's growing Spratly outposts spark flashpoint concern in China | South China Morning Post](#)

EEAS Press Team (22 novembre 2024). EU-Vietnam: Joint Press Release on the 5th EU-Vietnam Joint Committee. *European Union External Action (EEAS)*. [EU-Vietnam: Joint Press Release on the 5th EU-Vietnam Joint Committee | EEAS](#)

Gordon, A. (6 mai 2024). China unveils new defense budget, with a 7.2% increase. *Defense News*. [China unveils new defense budget, with a 7.2% increase](#)

Mai, L., Poling, G. & Quizton, J. (19 août 2024). An Indispensable Upgrade: The U.S.-Vietnam Comprehensive Strategic Partnership. *Center for Strategic and International*

Studies (CSIS). [An Indispensable Upgrade: The U.S.-Vietnam Comprehensive Strategic Partnership](#)

McCurry, J., Doherty, B. Hawkins, A., Davidson, H. & Ratcliffe, R. (17 avril 2025). Re-arm, reassure and spend big: how the Asia Pacific is responding to a new era under Trump. *The Guardian*. [Re-arm, reassure and spend big: how the Asia Pacific is responding to a new era under Trump | Donald Trump | The Guardian](#)

Nguyen, H. (9 Avril 2024). Obstacles and opportunities in Vietnam-Australia ties. *The Interpreter*. Lowy Institute. <https://www.lowyinstitute.org/the-interpreter/obstacles-opportunities-vietnam-australia-ties>

Prétat, H. (31 mars 2025). The Ripple Effects of Vietnam's Island-Building in the South China Sea. *Center for Strategic and International Studies (CSIS)*. [The Ripple Effects of Vietnam's Island-Building in the South China Sea](#)

Schonhaut, A. (5 mai 2025). Vietnam's defense market presents new opportunities, unique challenges for Western firms. *Breaking Defense*. [Vietnam's defense market presents new opportunities, unique challenges for Western firms - Breaking Defense](#)

Strangio, S. (7 mars 2024). Vietnam and Australia Announce Long-Awaited Diplomatic Upgrade. *The Diplomat*. [Vietnam and Australia Announce Long-Awaited Diplomatic Upgrade – The Diplomat](#)

Vietnam News (7 juin 2025). Four resolutions to build a developed Việt Nam by 2045. *Vietnam News*. [Four resolutions to build a developed Việt Nam by 2045](#)

VietnamPlus (23 mai 2024). New 'Vietnam 2045' report aligns with the country's extended vision. *Vietnam.vn* [New 'Vietnam 2045' report aligns with the country's extended vision | Vietnam+ \(VietnamPlus\)](#)

VietnamPlus (1 juin 2025). “The Four Pillars” for Vietnam to Take Off: Elevating Integration on the Basis of Internal Strength. *Vietnam.vn*. [“The Four Pillars” for Vietnam to Take Off: Elevating Integration on the Basis of Internal Strength](#)

VOA News. (3 juillet 2024). Analysts link strengthening Vietnam's South China Sea claims to Putin visit. *Voice of America (VOA)*. <https://www.voanews.com/a/analysts-link-strengthening-vietnam-s-china-sea-claims-to-putin-visit/7684729.html>

Vo, X.V. (12 juin 2022). Vietnam Promotes ASEAN's Role in Resolving the South China Sea Dispute. *Modern diplomacy*. [Vietnam Promotes ASEAN's Role in Resolving the South China Sea Dispute - Modern Diplomacy](#)

Résumé : Ce mémoire étudie la politique étrangère du Vietnam dans les conflits territoriaux en mer de Chine méridionale et adopte le cadre théorique de la puissance moyenne. Il vise à comprendre comment le Vietnam mobilise les attributs caractéristiques d'une puissance moyenne pour défendre sa position dans cette zone stratégique. Pour cela, ce mémoire se concentre sur sa stratégie par rapport aux grandes puissances impliquées dans les différends, la Chine et les États-Unis, et sur sa stratégie de diversification et de multilatéralisation de ses relations extérieures.

Mots clés : Vietnam, puissance moyenne, politique étrangère, mer de Chine méridionale

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/psad